

Ne détruisez pas ce journal !

Contribuez à l'effort de guerre du Canada, en offrant vos vieux journaux au Comité de RECUPERATION

Des émeutes ont éclaté aux Indes

Les Nations Unies à l'offensive dans le Pacifique

Une attaque par air, par mer, et peut-être aussi sur terre, a été lancée contre les îles Salomon — La bataille se poursuit depuis quatre jours.

(Par C. Yates McDaniel, de la Presse Associée)

Au G. G. des Alliés en Australie, 10. — La première offensive sérieuse des Nations Unies dans le Pacifique se poursuit aujourd'hui depuis quatre jours, par air, par mer et peut-être aussi sur terre, au milieu des îles Salomon, où les Japonais opposent une féroce résistance. Ces opérations sont accompagnées d'assauts des aviateurs alliés sur les positions de l'ennemi en Nouvelle-Guinée et dans l'archipel Bismarck.

Les dernières nouvelles de la bataille sont maigres, mais elles indiquent que l'initiative reste aux mains de l'escadre alliée et des autres forces alliées qui entrent dans la bataille vendredi.

UNE GRANDE OFFENSIVE

Ces nouvelles ont été données hier soir à Pearl Harbor, dans les îles Hawaï, par l'amiral Chester W. Nimitz, commandant en chef de la flotte américaine du Pacifique. Il n'a pas donné de précisions quant à l'étendue des opérations, mais tout indique que l'attaque est peut-être en train de prendre les proportions d'une grande offensive.

LA BATAILLE CONTINUE

L'amiral Nimitz a dit que les opérations, autour de Toulagi dans le sud-est des îles Salomon à 600 milles au nord-est de l'Australie, se poursuivaient "favorablement" par air et par mer contre les aérodromes et les garnisons des Japonais, malgré l'opposition de l'ennemi.

Un bref communiqué émané de Washington hier soir dit : "Nous avons rencontré une résistance considérable de la part de l'ennemi et il est encore trop tôt pour annoncer des résultats ou évaluer nos propres pertes ou celles de l'ennemi."

DES DEBARQUEMENTS

Radio-Tokio a prétendu que les forces japonaises avaient coulé 22 navires de guerre et transports alliés et en avaient avarié plus de six autres. Les Japonais firent des avancées aussi fantastiques après leurs grandes défaites à Midway et dans la mer de Corail.

Les communiqués alliés n'ont mentionné la présence d'aucun transport dans la zone qui attaque, mais le fait que l'amiral Nimitz a mentionné les garnisons de l'ennemi signifie peut-être que les opérations sont amphibies. Il est possible, dit-on, qu'une bataille sur la terre ferme soit engagée dans les îles Salomon.

POUR DEJOUER L'ENNEMI

Il est possible aussi que les Alliés aient attaqué les premiers pour faire échouer une nouvelle tentative des Japonais pour envahir l'Australie. C'est à Toulagi, en bordure de la (Suite à la page 15, 1ère col.)

RAID SUR BENGHAZI

Le Caire, 10. (P. A.) — Le commandement britannique annonce aujourd'hui que des bombardiers alliés ont exécuté une violente attaque hier sur le port de Benghazi, base de ravitaillement de l'axe en Afrique du Nord, obtenant un coup direct sur un navire. Des bombes tombèrent tout près d'autres navires. Des bombardiers britanniques légers ont attaqué des avions ennemis au sol sur la côte nord-africaine et bombardé des avions ennemis au sol sur des aérodromes dans la région d'El Daba, à l'ouest d'El Alamein. Sur le front d'El Alamein, il ne s'est produit aucun changement important hier.

Attaque du port de Haiphong par les aviateurs américains

Une violente attaque a été réussie par les bombardiers américains contre le port de Haiphong, en Indochine française, hier — Des dégâts considérables ont été causés — Des navires ont été atteints — La bataille en Chine.

Tchoung-king, 10. (P. A.) — Les Chinois annoncent aujourd'hui que des avions américains ont exécuté une violente attaque à la bombe hier sur le front de mer à Haiphong, en Indochine française, et que tous sont revenus indemnes à leur base.

Les bombes ont fait des dégâts considérables, dit le communiqué, et des navires dans le port ont été atteints. C'est la première fois que Haiphong est attaqué par des avions opérant de bases en Chine. Haiphong sert de base aux Japonais depuis septembre 1940, date du premier accord de Vichy avec Tokyo. Ce port est situé dans le nord de l'Indochine française, sur le golfe du Tonkin.

D'autre part, avec l'appui de l'aviation américaine, les troupes chinoises augmentent actuellement leur pression contre l'important bastion japonais de Lin-tchouan, dans la province du Kiang-si, et ont l'initiative aussi dans plusieurs autres régions.

Des troupes chinoises qui se trouvaient à douze milles au sud de Lin-tchouan, à Hou-ouan, participèrent à l'attaque.

On se bat également dans les environs de Likiatou, à 20 milles au nord-ouest de Lin-tchouan, où les Chinois et les Nippons se font face de chaque côté de la rivière Fou. On dit qu'au cours de ces derniers jours trente bateaux remplis de Japonais morts et blessés sont partis pour Nan-Tchang, venant de cette zone de bataille.

Couvre-feu à Rotterdam

Londres, 10. (P. C.) — A la suite du sabotage d'un convoi militaire allemand au cours de la nuit de vendredi, les autorités militaires allemandes en Hollande ont prohibé toute circulation dans les rues de Rotterdam et imposé le couvre-feu à partir de dix heures dans toute la ville. Les Allemands ont offert 100,000 guilders à ceux qui arrêteraient les saboteurs.

Six des huit saboteurs nazis sont exécutés aux Etats-Unis

Débarqués de sous-marins allemands et jugés par une cour martiale américaine, six des huit saboteurs nazis sont électrocutés tandis que deux d'entre eux sont envoyés aux travaux forcés.

Washington, 10. (P. A.) — Six des huit saboteurs nazis arrêtés récemment aux Etats-Unis après avoir été débarqués de sous-marins allemands ont été exécutés samedi.

La B.B.C. a radiodiffusé en plusieurs langues samedi soir la nouvelle de l'exécution de six hommes : Heinrich Harm Heinke, Richard Quirin, Edward John Kerling, Herbert Hans Haupt, Werner Thiel et Hermann Otto Neubauer.

Les deux hommes dont la sentence a été commuée par le président sont George John Desch, condamné à 30 ans de travaux forcés, et Ernest Peter Burger, condamné aux travaux forcés pour la vie.

Le gouvernement américain a été "parfaitement justifié" de se montrer clément pour deux des huit saboteurs allemands et de les envoyer en prison plutôt que de les exécuter, parce qu'ils avaient "considérablement aidé" le ministre

re public à préparer sa preuve contre leurs six camarades électrocutés samedi, a déclaré hier le procureur général Francis Biddle.

Les huit hommes avaient été débarqués aux Etats-Unis par des sous-marins allemands avec l'argent et le matériel volés pour faire du sabotage pendant deux ans. Le fait que deux d'entre eux ont eu la vie sauve pour avoir révélé tous les secrets du groupe aura pour effet d'aider le gouvernement à obtenir la même collaboration d'autres détenus si de nouvelles bandes sont découvertes.

Dix personnes ont été arrêtées à New-York et à Chicago sous l'accusation d'avoir aidé les saboteurs. On ignore comment le gouvernement a disposé des cadavres des six hommes exécutés samedi. L'Office of War Information a dit que tout renseignement à ce sujet devrait venir de la Maison-Blanche.

VANTARDES D'UN BOCHE

Londres, 10. (P. C.) — Le journal "Evening Standard" publie aujourd'hui un récit donné à la radio allemande par le capitaine d'un sous-marin qui prétend avoir coulé 21,000 tonnes de navires d'un St-Laurent. Le marin boche affirme qu'il s'est rendu à trois milles de la rive et qu'il apercevait sur terre les phares des automobiles pendant que de la musique de danse parvenait aux oreilles des marins allemands. Ses hommes furent même tentés de descendre à terre pour s'amuser, mais il les en empêcha. Puis une flotte de gros cargos et de pétroliers escortés par des navires de guerre arriva et le sous-marin — toujours d'après la version boche — se mit à la besogne. Le capitaine ajouta que ces exploits ont interrompu la navigation sur le St-Laurent.

Vengeance



ALAMANDRIS FORD, jeune nègre de Pittsburgh, âgé de 16 ans, a admis avoir mis le feu aux tentes du cirque Ringling Bros, établies à Cleveland. Cet incendie a causé la mort de 40 animaux de prix et des dommages à la propriété pour une valeur de \$200,000. Le nègre a été arrêté sur un train de fret par des détectives qui l'avaient entendu se vanter d'avoir mis le feu pour se venger des patrons du cirque qui l'avaient congédié. (Central Press)

La base navale de Novorossisk en danger



La situation s'aggrave d'heure en heure aujourd'hui dans le Caucase (1 et 2), où les Allemands prétendent avoir pris Krasnodar et Maïkop, ce qui mettrait en danger la base navale russe de Novorossisk sur la mer Noire. Les défenseurs de Stalingrad continuent, toutefois, de tenir l'ennemi en échec au nord-est de Kotelnikovski et dans la région de Kletskaia (3 et 4). Plus au nord, les Russes contre-attaquent toujours dans la région de Voronej, sur le Don supérieur.

Les Russes se replient encore sur le front de Maïkop, sous la pression des forces allemandes

MISSION AMERICAINE

Washington, 10. (P. A.) — La commission conjointe des ressources et de la production a annoncé hier que les directeurs des approvisionnements des Etats-Unis, pour la division de l'acier, se rendront en Grande-Bretagne en vue d'établir un système plus efficace de rendement relativement à la production conjointe de ces deux pays. La commission a exprimé, en annonçant cette nouvelle, l'espoir qu'une mission anglaise se rende aux Etats-Unis lorsque le groupe américain sera de retour.

Les Américains sont anxieux de se battre contre les Allemands

Le commandant des forces américaines en Grande-Bretagne déclare qu'il est urgent d'ouvrir un deuxième front le plus rapidement possible — L'agence Tass rapporte que des troupes allemandes sont arrivées à Vichy.

Avec les forces américaines en Grande-Bretagne, 10. (P. A.) — "Le plus tôt on pourra ouvrir un second front sera le mieux" a déclaré hier le major-général M. W. Clark, commandant des forces américaines en Grande-Bretagne. Le général Clark a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse.

Le général a déclaré que les troupes américaines ont déjà été chargées de quelques zones de défense et ont été intégrées dans le plan britannique visant à repousser toute tentative d'invasion nazie. Il a ajouté : "Mais, de toute évidence, nous ne sommes pas ici pour nous asseoir sur la défensive."

Le général Clark a déclaré que le transport maritime est le seul ennui dans les plans américains et il a signalé que "le personnel excessivement nombreux" qui est cantonné avec lui dans un vieux château est "prêt à manœuvrer les troupes aussi rapidement qu'elles pourront arriver par milliers".

Tandis que l'Europe continentale attend avec une agitation croissante l'invasion promise par les Alliés, l'agence soviétique de nouvelles Tass a rapporté de Genève qu'un bataillon allemand d'infanterie motorisée, un peloton d'artillerie de campagne et quatre petits tanks sont arrivés à Vichy, capitale de la France non occupée.

Tass cite des sources bien informées dans sa dépêche et dit que les officiers et les soldats de ces unités portaient l'uniforme français. On en déduit que leur arrivée à quelque chose à faire avec le malaise croissant en France.

Le général Clark, pour sa part, a déclaré que les troupes américaines attendent en Angleterre se sont entraînées pour une guerre amphibie et qu'elles sont prêtes à envahir le continent immédiatement si nécessaire. "Nous pourrions subir avec plus de (Suite à la page 15, 1ère col.)

Les forces de Timoshenko sont forcées de céder du terrain dans la région d'Armavir, à 60 milles des champs pétrolifères de Maïkop.

(Par Eddy Gilmore, de la Presse Associée)

Moscou, 10. — L'armée rouge annonce aujourd'hui qu'elle a opéré un nouveau repli dans la région d'Armavir, 60 milles au nord-est de Maïkop, et il semble que la résistance des Russes devant les montagnes du Caucase et les champs pétrolifères de Maïkop soit en train de s'effriter sous le poids des masses de chars et d'infanterie employées sur ce front par les Allemands.

Le communiqué du midi reconnaît que les forces soviétiques se sont repliées sur de nouvelles positions après un féroce engagement au cours duquel cinq chars allemands furent détruits. Il ajoute que les Allemands déploient un effort considérable pour avancer dans cette région.

MAIKOP ET KRASNODAR

"Le haut commandement allemand dans deux communiqués extraordinaires parus hier soir, a revendiqué la prise de Maïkop et celle de Krasnodar, 60 milles au nord-ouest de Maïkop. S'il est vrai que Krasnodar est tombée, la base navale russe de Novorossisk, sur la mer Noire, se trouve en danger. Elle n'est qu'à 60 milles au sud-ouest de Krasnodar. Le communiqué allemand assure que les Russes évacuent déjà leurs navires de certains ports de la mer Noire."

Le communiqué russe de minuit disait que les troupes soviétiques livraient une féroce bataille dans la région d'Armavir, 60 milles au nord-est de Maïkop, mais admettait qu'elles avaient dû reculer à Kropotkin, plus loin au nord. Il ne mentionnait pas d'opérations à Krasnodar, qui est un important nœud ferroviaire.

"Les Allemands ont revendiqué la prise de Kropotkin et d'Armavir la semaine dernière."

STALINGRAD TIENT BON

Pendant que les Allemands refoulent les Russes vers les montagnes du Caucase et la côte de la mer Noire, on rapporte que les défenseurs de l'importante ville industrielle de Stalingrad sur la Volga continuent de tenir l'ennemi en échec au nord-est de Kotelnikovski et dans la région de Kletskaia.

La radio soviétique a signalé des succès de l'armée rouge dans la région de Voronej, sur le Don supérieur, qu'elle a dit que les troupes soviétiques avaient repassé le Don sur d'autres points et repris deux fois la ville.

(Suite à la page 15, 2e col.)

CONVOI RENDU

Moscou, 10. (P. A.) — Un convoi allié a atteint sans encombre un port du nord-est après avoir coulé un sous-marin allemand et détruit et endommagé deux autres destroyers, a annoncé hier le journal de la marine russe. Le journal rapporte qu'un destroyer de la marine soviétique, qui avait à son bord un officier et des soldats britanniques, a réussi à couler un sous-marin et à endommager un destroyer. Un croiseur britannique a coulé un destroyer et en a endommagé un autre.

Raids de la Royal Air Force sur Osnabrück, en Allemagne

Le centre ferroviaire et industriel d'Osnabrück, en Allemagne, sert d'objectif à la Royal Air Force au cours de la nuit — Raids dans le nord-ouest de l'Allemagne et dans les pays occupés.

Londres, 10. (P. C.) — Après deux nuits d'inaction imposée par le mauvais temps, une grande formation de bombardiers britanniques a attaqué le centre ferroviaire et industriel d'Osnabrück et d'autres objectifs dans le nord-ouest de l'Allemagne cette nuit, annonce aujourd'hui le ministère de l'Air.

Les docks du Havre, en France, et des aérodromes en Belgique et en Hollande ont aussi été bombardés.

Le communiqué dit que six bombardiers ne sont pas rentrés des opérations de la nuit, et qu'un chasseur a été perdu au cours d'une patrouille offensive hier.

On rapporte que trois bombardiers ennemis ont été détruits au cours d'attaques légères de l'aviation allemande sur divers points en Grande-Bretagne la nuit dernière.

Des centaines de bombes incendiaires, y compris un grand nombre du nouveau type au phosphore employé par les Allemands, sont tombées près d'une ville sur la côte du sud-est de l'Angleterre. Elles sont tombées dans des champs, mais sans faire beaucoup de dégâts, car les récoltes avaient été rentrées.

Le service d'information du ministère de l'Air a dit que des photographies prises après les raids sur l'ouest de l'Allemagne montraient des dégâts suffisamment étendus pour faire sentir fortement leurs effets sur la production des usines de guerre de l'ennemi.

Le général Gott

a été tué en Libye

Londres, 10. (P. C.) — Le "Daily Telegraph" a annoncé aujourd'hui qu'il avait appris que le général William Henry Ewart Gott, un des plus grands soldats du désert, avait été tué récemment au cours d'une bataille en Libye.

Un effort total

Brantford, Ont., 10. (P. C.) — Pour faire un effort total, il est bien difficile de battre Douglas Hamilton, Brantford. Après avoir gagné \$160 à livrer de marchandises, il a donné 75 cents à la Croix-Rouge, 25 cents au fonds des prisonniers de guerre et 60 cents pour les enfants infirmes.

Tragédie de l'auto

Montréal, 10. (D.N.C.) — Une personne a perdu la vie et deux autres ont été blessées à la suite d'un accident survenu tout près de l'Épiphanie un peu avant 5 heures samedi après-midi.

Le mahatma Gandhi, le pandit Nehru et les autres chefs du parti du Congrès panindien ont été arrêtés en fin de semaine — Des désordres ont éclaté dans les rues de Bombay — Aujourd'hui, des ouvriers ont quitté les usines de guerre et l'on craint des grèves dans les industries de la défense.

(Par Preston Grover, de la Presse Associée)

Bombay, 10. — La campagne de désobéissance civile du parti congrès hindou prend de plus en plus d'ampleur aujourd'hui. Un grand nombre d'ouvriers ont quitté leur travail dans 18 établissements industriels et de nouvelles émeutes ont éclaté à Bombay, où la police a dû faire feu sur une foule turbulente qui refusait de se disperser.

Il y a eu des désordres dans différentes parties de la ville. Des manifestants ont lancé des pierres sur des trains de banlieue dans un quartier et ont incendié un entrepôt de grain du gouvernement dans un autre.

ARRESTATION DE GHANDHI — Bien que privée de chefs par la rapide arrestation de Mohandas K. Gandhi et de ses principaux lieutenants, les fidèles du parti ont répondu avec empressement à l'invitation de commencer une campagne de résistance à la domination du parti, obéissant ou ignorant les conseils de modération donnés par Gandhi, qui est opposé à toute violence.

Des foules ameutées ont parcouru les rues hier à Bombay et dans d'autres villes, lapidant la police, incendiant des autobus et pillant des magasins. Ces désordres sont moins graves encore que la menace de grèves dans les industries de guerre.

Bien que le comité exécutif de la Fédération indienne du Travail ait dénoncé la campagne de désobéissance lancée par Gandhi comme "une manœuvre sinistre" et ait donné



balayé à interdit toutes les réunions de plus de cinq personnes, prohibé le port d'armes et appliqué un sévère couvre-feu dans les zones troubles.

GUERRE AUX CHEFS

Le parti du Congrès panindien et ses comités provinciaux ont été officiellement désignés comme organisations illégales et dangereuses pour la paix publique, et la police a occupé les centres du parti à Bombay, à New Delhi et ailleurs.

Au moins 149 personnes ont été arrêtées hier à Bombay, où la police a eu recours aux lacrymogènes et aux revolvers pour mettre fin aux désordres après avoir vainement tenté de disperser les émeutiers à coups de bâton. Plus de 30 autres ont été arrêtés à New Delhi, et il y a eu de nombreuses arrestations dans d'autres villes.

Un communiqué a annoncé hier soir à Bombay que les victimes des désordres dans cette ville comprenaient deux émeutiers tués et 19 blessés, un agent de police tué et 45 autres blessés.

D'après des rapports non officiels, il y a eu cinq morts à Bombay et 20 personnes ont été blessées par des balles.

L'ÉMEUTE À BOMBAY

Les désordres les plus graves à Bombay ont eu lieu hier soir, alors que la police dispersa une foule de 30,000 personnes dans le parc Shivaji. Les lacrymogènes, que la police employait pour la sixième fois depuis l'aube dans la ville, dispersèrent finalement la foule, mais non avant que les émeutiers aient pu distribuer ce message de Gandhi :

"Tout homme est libre d'aller jusqu'au bout dans l'Ahimsa (non-violence) pour produire une paralysie complète par des grèves et tous les autres moyens possibles. Karega ya marenga (réussir ou mourir) !"

L'ÉPOUSE DE GHANDHI

L'épouse de Gandhi a été arrêtée hier soir parce qu'elle insistait pour (Suite à la page 15, 3e col.)

Un nouvel appel du président Roosevelt à ses compatriotes

Avec des officiels du gouvernement et des chefs ouvriers le président des Etats-Unis déclare que la guerre demande un flot sans cesse croissant de machines et de munitions et qu'il faut les produire.

Washington, 10. (P. A.) — Vingt efforts pour augmenter encore la production des usines de guerre. Le président a déclaré : "Un drapeau de l'armée et de la marine flottant au-dessus d'une usine de guerre ou d'une mine est la preuve que les directeurs et les ouvriers font tout leur possible pour aider nos marins et nos soldats dans cette guerre."

L'amiral Chester W. Nimitz, commandant en chef de la flotte américaine du Pacifique, a insisté sur le besoin de plus en plus urgent de matières premières et il a averti ses auditeurs que la victoire ne viendra qu'après des sacrifices et des privations sans nombre. "Gagner cette guerre sera une tâche longue et sanglante", a déclaré Nimitz.

L'amiral William D. Leahy, chef de l'état-major du président, a exprimé sa conviction que les Américains, comme individus, n'ont pas encore réalisé qu'ils combattent pour leur liberté.

Philip Murray, président du Comité d'Organisation Industrielle, et William Green, président de la Fédération américaine du travail, ont promis de continuer à coopérer dans l'intérêt de la production de guerre des Etats-Unis.

Locataires du Lac-St-Jean

M. Louis Seigneur, trésorier de la Ligue des locataires de Québec, Inc., a organisé avec succès des sections de la ligue des locataires dans la région du Lac St-Jean. Des comités qui travailleront en coopération avec le comité central de Québec, ont été formés à Roberval, Mistassini, Dolbeau et Chambord. M. Seigneur se rendra prochainement à Jonquière, St-Joseph d'Alma et à quelques autres endroits de cette région.

HELENE

Voici un chèque en blanc, Mlle Sans-terre -- il est signé! Vous pourrez indiquer le montant vous-même!

Mais pourquoi ce chèque?

Je désire que votre frère rêve de moi et qu'il me dise ce qui doit m'arriver dans l'avenir!

Par exemple! Je ne suis pas certain d'être capable de faire cela!

Un simple rêve

Je ne rêve pas ce que je désire! Je n'ai jamais essayé de rêver d'une personne en particulier!

par Charles Plumb

Si j'étais capable de faire cela, est-ce que ce ne serait pas amusant!

Ce n'est pas le temps de badiner, jeune homme! Je suis extrêmement sérieux!

Messe en plein air des unités de la Réserve hier à Valcartier

Cette cérémonie s'est déroulée devant plus de 2,000 membres de la 35e brigade de réserve du district — Service divin chez les anglicans — Le brigadier Vanier présent à la messe.

Une grandiose cérémonie religieuse a eu lieu, hier matin, au camp de Valcartier, à l'occasion de la messe en plein air des unités de la 35e brigade de réserve du district. Plus de 2,000 membres de l'armée de réserve assistaient à la messe célébrée par le major-abbe A. Pettigrew, aumônier du Régiment de Québec.

Le brigadier Georges-P. Vanier accompagnait le colonel G.E.A. Dupuis et, après que les différentes unités furent rendues au terrain de parade, où eut lieu la cérémonie, la fanfare du régiment des Voltigeurs de Québec, avec le concours de celle du régiment de Québec, débütait par

un hymne sacré et le chapelain s'approcha de l'autel escorté de deux officiers de la réserve qui agissaient comme servants de messe. Pendant ce temps, au manège militaire du camp, le service divin se poursuivait pour les adhérents de l'église anglicane auquel officiait le révérend P.-B. Clayton, chapelain de Sa Majesté le roi, et membre de l'Ordre des "Compagnons d'Honneur", ordre institué par Sa Majesté le roi George V et auquel appartenait le premier ministre Winston Churchill et Lord A.-V. Alexander, de l'Amirauté britannique.

Le révérend Clayton est revenu récemment d'Angleterre, après que l'église de All Hallows, dont il était le vicaire, fut démolie au cours d'un bombardement. Il est l'invité de l'archevêque anglican, le révérend F.-G. Scott, colonel-honoraire, et doyen des chapelains de l'armée canadienne. Il était aussi accompagné des officiers des services de guerre de la Légion canadienne.

Le sermon de la circonstance fut prononcé par le major Pettigrew lui-même et le thème qu'il choisissait pour l'occasion s'inspirait de la devise des Souverains pontificaux: "Alme totum Deum et tu totum".

A la fin de la cérémonie, la brigade tout entière fit parade devant les officiers de l'état-major et le salut fut reçu par le brigadier Vanier.

Messe en plein air pour les unités de la Réserve



Les régiments de l'armée de Réserve de la 35e brigade ont assisté, hier matin, à une messe en plein air sur les terrains de la 35e brigade au camp de Valcartier. Sur la photographie du haut, nous voyons le brigadier Georges-P. Vanier, commandant du district militaire no 5, accompagné du colonel G.E.A. Dupuis, commandant du 35e groupe-brigade de réserve du district. Le célébrant est le major-abbe Pettigrew, aumônier du Régiment (réserve) de Québec. En bas, photographie prise durant la parade qui suivit la messe. Le brigadier Vanier prend le salut de la Compagnie des Ingénieurs 13th (R) Field Company R.C.E. de Thetford-Mines, commandée par le lieutenant J.-C.R. Martin. (Photo du "Soleil")

Grange rasée par le feu à Saint-David

Un violent incendie détruit la grange de M. Odilon Pelletier, de St-David, ainsi qu'un hangar.

Un violent incendie dont les flammes ont été aperçues à plusieurs milles de distance et tout particulièrement de Québec a détruit, hier soir, la grange de M. Odilon Pelletier, située sur la route provinciale, à St-David. La bâtisse contenait plusieurs instruments aratoires et une grande quantité de foin. Un hangar fut aussi la proie des flammes mais les pompiers volontaires de St-David ont pu sauver la maison de ce cultivateur lourdement éprouvé.

En plus de la destruction de sa grange, qui était de construction assez récente, M. Pelletier perd toute sa récolte de foin. Au cours de l'incendie, un employé de ce dernier a été légèrement blessé, lorsqu'il fut rattrapé par un cheval que l'on venait d'évacuer du bâtiment en flammes.

Cet incendie spectaculaire a soulevé un vif émoi à Québec, si l'on en juge par l'avalanche d'appels téléphoniques qui nous sont parvenus à nos bureaux. La leur projetée par les flammes était telle qu'un grand nombre de Québécois ont supposé un moment que l'une des nombreuses institutions de la rive sud pouvait bien être la proie des flammes. Heureusement il n'en était rien et le collège de Lévis et l'Hôtel-Dieu sont toujours intacts.

Douze morts violentes dans l'est

La fin de semaine a été tragique dans l'est du Canada — Cinq des victimes se sont noyées tandis que les autres trouvaient une mort accidentelle dans des collisions d'automobiles.

Par la Presse Canadienne, 10. — Au cours de la dernière fin de semaine douze personnes ont perdu la vie de façon violente et cinq d'entre elles se sont noyées, dans l'est du Canada. La pire tragédie s'est produite à Leamington, Ontario, où deux citoyens de Detroit se sont noyés dans le lac Érié quand leur chaloupe a chaviré. Quatre des passagers ont réussi à nager jusqu'à la rive.

Robert Scott MacDonald, 17 ans, de Morning's Mill, comté de Dufferin, s'est noyé dans la baie Georgienne, à Wasaga, quand la chaloupe qu'il montait a tourné sans dessus dessous. Une jeune fille qui l'accompagnait a réussi à gagner le rivage.

A Antigonish, en Nouvelle-Écosse, Angus Cameron, 33 ans, s'est noyé en nageant dans le port de Southside, Charles-Eugène Gendron, 37 ans, de Trois-Rivières, débârdier, a aussi trouvé la mort en se noyant dans le St-Laurent après avoir tombé d'une barge où il travaillait. A l'Épiphanie, Marcel Pavreau, 19 ans, a été tué quand l'automobile dans laquelle il se trouvait a frappé un pont de fer. Léon Naud, 3 ans, a été écrasé par un camion à St-Roch de Rivière. 50 milles au nord de Trois-Rivières.

Cuisinières électriques

Ottawa, 10. — (De notre correspondant parlementaire) — Le ministre des Munitions et Approvisionnements a annoncé, hier qu'une ordonnance, en vigueur depuis minuit samedi dernier, interdit aux détaillants, aux grossistes et aux fabricants de vendre, sauf permis, les cuisinières électriques qu'ils ont en magasin. L'ordonnance attendait aussi les cuisinières vendues qui n'ont pas encore été livrées, mais non les cuisinières usagées.

Accident à Charlesbourg

Deux automobiles se sont heurtées au cours de la nuit de samedi à dimanche, dans la côte à Page, à Charlesbourg. Les deux véhicules ont été lourdement endommagés. Aucun des occupants n'a été blessé sérieusement.

La parade de la Garde des vétérans du Canada



La population de notre ville a salué plus de quatre cents vétérans lors d'une parade par les rues de la ville, samedi soir dernier. Ces vétérans de la première guerre se sont enrôlés de nouveau dans la force active canadienne. Sur cette photographie, nous voyons un groupe de la garde des vétérans défilant à la sortie de la porte Kent. (Photo du "Soleil")

Deuil au colonel J.-L. Ralston

Ottawa, 10. (PC) — On a appris, hier, la mort de Mme Bessie Ralston, mère du ministre de la Défense nationale, M. Ralston. Madame Ralston est morte à Amherst, N.E.

Un porte-parole du bureau du premier ministre a déclaré que madame Ralston était morte à 4 h. 30 p.m. (h. n.e.) L'hon. M. Ralston se trouvait à Amherst lorsque le décès est survenu.

Une enquête auprès des marchands

La Commission des prix fera enquête auprès des marchands dont les provisions de thé et de café ont subitement baissé.

Ottawa, 10. — (De notre correspondant parlementaire) — La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre vient de recevoir des demandes de renseignements de marchands détaillants désireux de refaire leurs provisions de thé et de café, surtout celles qui montrent que leurs auteurs n'avaient plus du tout de thé ni de café au matin du 3 août.

"Nous examinerons minutieusement ces demandes", a-t-elle déclaré, "et nous ferons une enquête approfondie chez les marchands dont les provisions de thé et de café se sont trouvées anormalement baissées le jour de la mise en vigueur du rationnement obligatoire."

"Nous sévirons contre tout détaillant qui aura vendu du thé ou du café de façon irrégulière après l'annonce du rationnement forcé." Les demandes dont il s'agit ici sont celles que les marchands avaient le privilège de faire pour obtenir la permission de refaire ou compléter leurs provisions normales de thé ou de café sans remettre à leurs fournisseurs les coupons de rationnement requis.

Réunion des ouvriers du textile à Courville

M. Quéral, président de l'Union du textile du Canada, M. Victor Francoeur, organisateur de la Fédération américaine du travail pour la province de Québec, M. Jos. Matte, président du Conseil Fédéral et M. J.-M. Landriault, secrétaire du même conseil, ont rencontré hier après-midi les ouvriers du textile à St-Louis de Courville. Les travailleurs ont fait bon accueil aux internationaux et plusieurs nouveaux membres ont alors donné leur adhésion à la nouvelle union canadienne du textile. Une assemblée semblable sera tenue à St-Gregoire de Montmorency dans le courant de la semaine.

Magnifique parade des vétérans de la guerre de 1914 samedi

Plus de 400 de ces valeureux soldats ont participé à une soirée qui avait été organisée en leur honneur au Manège militaire — Discours du capitaine Léonard Tremblay, M.P.

Le ministre de la défense nationale, l'honorable J.-L. Ralston, dans un discours récent adressé aux Vétérans Canadiens, leur faisait un compliment fort à propos: "C'est la plus belle unité de tout le Canada", disait-il, et nous avons été à même de constater la véracité de cette déclaration samedi soir dernier, alors que plus de 400 vétérans de la Première Grande Guerre se rassemblaient en face du Palais Montcalm où les attendaient les officiers du Corps de Garde des Vétérans Canadiens, de la Légion Canadienne et de l'Association de l'Armée et de la Marine (R.C.N.V.R.).

Un peu après 7 heures, plusieurs camions arrivèrent à Valcartier, chargés d'une centaine de ces valeureux soldats qui venaient de terminer les rangs de leurs camarades. On forma les rangs, et, avec la fanfare du 22e régiment en tête, sous la direction du lieutenant Edwin Bélanger, on procéda à la parade en direction du manège, pour assister à une soirée récréative, organisée par le major Napoléon L'Heureux. La foule rassemblée sur les lieux du départ et le long du parcours n'a pas ménagé ses témoignages d'admiration envers cette unité au moment où la parade se mettait en marche, des vagues d'applaudissements vinrent les saluer.

Des qu'ils furent arrivés à la salle de conférences du manège militaire, le major Thibault leur souhaita la bienvenue et les remercia d'être venus en si grand nombre. Le capitaine Léonard D. Tremblay député de Dorchester, retint l'attention de tous pendant quelques minutes en leur remémorant des souvenirs intimes de la guerre de 1914-18. La fanfare du 22e régiment agréa mentalement la soirée de nombreux réceptions musicales que jouaient autrefois leurs prédécesseurs à l'époque de Vimy et de Courrolette. La veille se termina par une représentation cinématographique sur un sujet d'actualité et tous les vétérans s'en retournèrent à leur foyer satisfaits d'avoir passé de si agréables heures en compagnie de leurs camarades de tranchées.

Cas de paralysie infantile à Montréal

Montréal, 10. — (P.C.) Deux autres cas de paralysie infantile ont été signalés, hier, vendredi, ce qui porte à 23 le total des cas rapportés à date, depuis environ trois semaines. Une seule personne est morte de cette maladie.

Le Dr Adolphe Groulx, directeur du service de la santé municipale a déclaré que dans les tiers des cas qui avaient été signalés à Montréal, il s'agissait de patients de l'extérieur.

CONNAISSEZ-VOUS L'ARMÉE ?



LE CHAR D'ASSAULT MATILDA

Les sables de Libye furent le terrain d'essai du char d'assaut "dansant" appelé Matilda. L'un des chars d'assaut les plus lents, il circulait à une vitesse d'environ 10 milles à l'heure mais il s'est manifesté d'une grande efficacité dans la guerre du désert. Les Canadiens l'utilisent maintenant pour fins d'instruction militaire.

John Fox est blessé à mort en jouant avec un compagnon

Le chef Bigaouette

L'état du capitaine A.-S. Bigaouette s'est sans cesse aggravé depuis vendredi dernier, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où il a été transporté il y a huit jours. Seuls les médecins, une garde-malade et les membres de la famille du chef Bigaouette sont admis à son chevet vu l'état de grande faiblesse du patient.

Alors qu'il s'amusait avec un compagnon dans la cuisine du caféteria du Citadelle Cigar Store, coin des rues Desjardins et Ste-Anne, John Fox se blessa mortellement sur le couteau que tenait son camarade.

Un terrible drame s'est déroulé, hier après-midi, dans l'édifice du Citadelle Cigar Store, à l'angle des rues Desjardins et Ste-Anne. Le sergent Gaston Gagnon s'amusait dans la cuisine du café, s'occupant aussi de faire venir le docteur de cet établissement avec un tour Alexandre Bedard, de même que M. l'abbé Richard Couture, de la Basilique.

Lorsque les policiers arrivèrent sur les lieux, ils trouvèrent le malade qui tenait l'autre employé Gaston Gagnon, blessé dans son sang. Fox a été atteint au cœur et sa mort fut presque instantanée. Lorsque les policiers, le médecin et un prêtre arrivèrent sur les lieux, la

Le jeune Trudel a été victime d'un accident

Le jury du coroner rend un verdict de "mort accidentelle" à la fin de l'enquête tenue sur la mort de cet enfant.

Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu à l'issue de l'enquête du coroner sur la mort du jeune Alfred Trudel, fils de M. Charles Trudel, camionneur, qui a été broyé à mort sous un camion, vendredi dernier. C'est le docteur Paul-Y. Marcoux, coroner du district, qui a présidé l'enquête, au cours de laquelle on entendit les témoignages de M. Chs Trudel, père de l'enfant; de mesdemoiselles Cécile et Yvonne Trudel, les deux sœurs; de M. Lucien Boutet, conducteur du camion, et du docteur J.-M. Lessard, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Les jurés à l'enquête étaient MM. Roland Thibault, Mandaza, Drolet, J.-M. Bertrand, Luc Poliquin, Albert Caron et Roméo Daigle, ainsi que le constable G. Buteau.

L'enquête a révélé que le jeune Trudel voulait monter sur le marchepied du camion lorsqu'il perdit pied et tomba près de la roue arrière du camion qui passa sur lui. Sa mort fut presque instantanée. A son arrivée à l'hôpital, le garçon avait cessé de vivre.



John Fox était le fils de M. Joseph L. Fox, surintendant du sanatorium Mount Sinai, à Ste-Anne-des-Monts et dont la famille demeure à 32, rue Fraser, à Québec. Il faisait partie de la réserve du R.C.N.V.R. et depuis le début des vacances, il travaillait au Citadelle Cigar Store.

Cette tragédie s'est produite vers 4 heures 45, hier après-midi, alors que la tabagie était pratiquement déserte et que seul un commis se trouvait dans le magasin. Les deux compagnons, John Fox et Gaston Gagnon, se trouvaient dans la cuisine et ils s'amusèrent comme de bons amis. Un moment donné, alors que le jeune Gagnon tenait un couteau à main treuchant dans sa main droite, John Fox voulut s'avancer pour toucher à son compagnon. C'est alors que dans un mouvement, que l'on ne peut préciser, il vint se jeter sur le couteau qui lui pénétra profondément dans la région du cœur.

Immédiatement après, le jeune Fox se sentant atteint au cœur, demanda à son compagnon d'appeler le médecin parce qu'il était blessé. Gaston Gagnon ne crut pas son ami qui lui affirma de nouveau qu'il était blessé et qu'il saignait abondamment. John Fox avait à peine prononcé ces dernières paroles qu'il tomba à la renverse sur le plancher de la cuisine.

Réalisant en effet que quelque chose d'extraordinaire se passait, Gaston Gagnon courut à la station de police No 1 où il déclara au sergent Arthur Gagnon: "Envoyez vite des policiers au Cigar Store, j'ai tué mon compagnon". Le sergent de police le fit préciser davantage et il envoya aussitôt les constables Fridolin Martineau, R. Guillemette et L. Tardif sur les lieux du drame.

Un violent incendie à Saint-Roch

Les flammes ravagent un immeuble sur le boulevard Charest — Le pompier Léon Marsan se blesse à une main.

La brigade des incendies de Québec a répondu à quatre appels au cours de la journée d'hier. Deux d'entre eux ont été donnés pour un incendie qui s'est fait rage dans une bâtisse de quatre étages, située au numéro 6, Boulevard Charest.

Un pompier, M. Léon Marsan, du poste numéro 3, a été légèrement blessé à une main lors de cet incendie qui a pratiquement détruit l'étage supérieur de l'immeuble, occupé par M. Blacide Lessard, le restaurant "Henri", situé dans la même bâtisse, a également souffert de lourds dégâts.

La première alarme fut sonnée à la boîte 515, à 1 h. 22 de l'après-midi, vu l'ampleur de l'incendie, une autre et quelques instants plus tard, une autre alarme était sonnée. Les pompiers, sous la direction des chefs Lachance et Wagner, durent travailler pendant une partie de l'après-midi avant de pouvoir maîtriser la situation.

Un réunion des débardeurs

La Quebec Ship Laborers Benevolent Society tiendra une assemblée spéciale demain soir, à 8 heures, à son local rue Champlain. Tous les membres sont priés d'y assister. On étudiera le contrat passé avec la Fédération maritime.

La marée

Aujourd'hui : 5 heures 55 p.m.
Demain : 6 heures à m.
6 heures 26 p.m.

Au dernier repos

Couture	Poitra
Fiset	Racicot
Montminy	Tremblay
Nadeau	

Voir avis de décès en page 15.

Pour raison de santé le
Dr J.-E. LaForest
Chirurgien-Dentiste
76, rue ST-JOSEPH, Québec
sera absent de son bureau jusqu'à la fin d'août.

ON DEMANDE POUR LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE

DES CONSEILLERS TECHNIQUES DU PLACEMENT, HOMMES ET FEMMES, Classes 1 et 2. (BILINGUES DE PREFERENCE) — \$3000 — \$3300 PAR ANNEE, SELON LES CAPACITES.
DES SURVEILLANTS AMBULANTS, BILINGUES, HOMMES — \$2640 PAR ANNEE.
Ces traitements sont sujets à une déduction de 5% pour fonds de retraite.

La Commission du service civil recevra des demandes relativement aux positions ci-dessus.
Un certain nombre de conseillers techniques seront nommés à Ottawa et d'autres au bureau régional de Montréal. Plusieurs surveillants ambulants doivent être nommés dans la région de Québec.

CONSEILLER TECHNIQUE DU PLACEMENT, BILINGUE DE PREFERENCE — FONCTIONS : Sous surveillance, s'occuper de questions techniques relativement au placement, aider aux programmes de placement de la main-d'œuvre, préparer des rapports, et faire au besoin d'autres travaux connexes.

QUALITES REQUISES : Instruction d'école supérieure (H. S.), de préférence formation universitaire, au moins six ans d'expérience dans les relations entre employeurs et patrons, une bonne connaissance des problèmes de l'emploi et des méthodes de placement, aptitude à conduire des négociations importantes, bonnes manières et bon jugement.

SURVEILLANT AMBULANT, BILINGUE — FONCTIONS : Sous surveillance, faire l'inspection des bureaux de placement et de réclamations et faire des rapports sur leur administration, préparer des rapports sur le personnel, les méthodes, les locaux, ainsi que sur la qualité et l'efficacité du service ; conduire des enquêtes spéciales.

QUALITES REQUISES : Instruction d'école supérieure, au moins cinq ans d'expérience avec responsabilité croissante dans un bureau ou une maison d'affaires, des connaissances sur la disposition et l'aménagement d'un bureau, aptitude à conduire des enquêtes et à diriger et former d'autres personnes; fermeté et maturité de jugement.

NOTA 1 Il est inutile de faire une demande si l'on ne possède pas les qualités mentionnées ci-dessus.
2 Un examen oral sera donné à un groupe choisi de candidats.

Les formulaires d'inscription, que l'on peut se procurer aux bureaux de poste urbains, doivent parvenir au représentant du service civil, chambre 520, édifice Transportation, rue St-Jacques, Montréal, au plus tard le 12 août 1942.

NOTA : LES CANDIDATS DESIREUX DE S'INSCRIRE POUR CES DEUX CLASSES D'EMPLOI DOIVENT REMPLIR UNE FORMULE SEPARÉE POUR CHAQUE CLASSE.



Distribuée par
ELZ. FORTIER LTEE
En vente dans les
Epicerie et Pharmacies

25e anniversaire de mariage de M. et Mme J.-B. Dugas



M. et Mme J.-B. DUGAS, de Québec, ont été les héros d'une belle fête, dernièrement, à l'occasion de leurs noces d'argent. Une adresse fut lue aux jubilaires et une gerbe de fleurs leur fut présentée. On voit, au centre, M. et Mme DUGAS entourés de leurs enfants.

Les évêques de la province de Québec lancent une croisade

Les archevêques et évêques de la province de Québec adressent une lettre pastorale aux fidèles pour leur demander de prier pour la béatification ou la canonisation de quatre des fondateurs du Canada.

Nos seigneurs les archevêques et seuls les saints martyrs canadiens évêques de la province de Québec ont reçu jusqu'ici de l'Eglise le vœu de lancer, par une lettre pastorale collective, une grande croisade de prières pour obtenir de Dieu la béatification ou la canonisation de quatre des premiers pionniers du Canada, Mgr de Montmorency, Laval, Marie de l'Incarnation, Catherine de St-Augustin et Marguerite Bourgeoise.

A cette fin, une lettre pastorale collective et mandement, signée du cardinal Villeneuve et de Nosseigneurs les archevêques et évêques de la province de Québec, a été lue hier au prône dans les églises paroissiales et en chapître dans les communautés religieuses.

Dans leurs lettres, nos évêques rappellent les sublimes vertus qui ont embourbé la vie chrétienne de nos premiers pionniers, mais ils ajoutent que, "fait étonnant, de toutes ces âmes héroïques qui ont ennobli nos origines et nous ont légué un inestimable héritage de vertu,

André Durieux est engagé à l'Exposition

Le populaire chef d'orchestre de Montréal est engagé par l'Exposition provinciale — Un kiosque de la bonne chanson sous la direction de l'abbé Gadbois.

Le populaire chef d'orchestre, André Durieux, dont la radio a porté la renommée jusqu'aux confins de notre province, et son groupe de musiciens ont été engagés par la Commission de l'Exposition pour la grande semaine qui commencera le 11 septembre pour se terminer le 11.

André Durieux et ses musiciens apparaitront pour la première fois à l'Exposition provinciale de Québec, du 4 au 11 septembre prochain. La Commission de l'Exposition vient en effet d'engager le populaire chef d'orchestre montrealais pour les programmes de l'Estrade et du Collège.

Tous les amateurs de radio qui ont entendu la musique d'André Durieux se feront sans doute un plaisir de venir l'applaudir à l'Exposition. Car la Commission a eu vraiment la main heureuse en choisissant un chef d'orchestre aussi connu et aussi apprécié.

Encore dans le domaine de la musique, on nous apprend qu'il y aura cette année à l'Exposition un kiosque de la "Bonne Chanson". Grâce au bel esprit d'initiative et au talent que déploie dans ce domaine M. l'abbé Gadbois, du Séminaire de St-Hyacinthe, les visiteurs de l'Exposition pourront entendre nos chants du terroir, du 4 au 11 septembre prochain. On est en effet à préparer un intéressant programme de ces chansons d'autrefois que M. l'abbé Gadbois a si bien su faire revivre. Nul doute qu'elle trouvera à l'Exposition de nouveaux partisans.

Une note un peu différente sera entendue lors du Gala provincial d'amateurs présenté au Collège le 6 septembre sous les auspices de la J. O. C. Les meilleurs artistes amateurs de la Province feront alors valoir leur talent sur la scène du Collège.

L'extrême diversité des numéros au programme sera une source de surprises pour les auditeurs. On entendra en effet toutes sortes de musiques, exécutées en groupe ou en solo, depuis le chant jusqu'à la guitare hawaïenne. On nous assure que tous et chacune des amateurs prenant part à cette soirée seraient de taille à gagner le 1er prix.

Au programme de l'Exposition figure encore une dernière nouveauté : le Jamboree 1942, présenté au Collège, à 11 h. 15 p.m. le 7 et le 10 septembre. La plus sensationnelle explosion de couleurs et de nouveautés jamais vues à l'Exposition; un point final éblouissant et inoubliable.

A noter qu'il s'agit là d'un spectacle entièrement différent de la revue "Salut à la Liberté". Jamboree 1942, tout en commençant à 11 h. 15 du soir, ne durera pas moins de deux heures et saura attirer une foule considérable.

On nous annonce enfin la publication d'un joli dépliant orange et blanc, illustré de dessins et de photos, et énumérant les principales attractions de la 31e Exposition Provinciale. On peut se le procurer gratuitement au Secrétariat de l'Exposition.

Chaleureux remerciements des orphelins

L'avez-vous entendu, chers Bien-faiteurs, le MERCI qui chante au cœur des Orphelins d'Yvoile depuis les heures délicieuses de leur Promenade Annuelle ? Ils l'ont jeté à tous les échos en cet après-midi du 6 août et leur cantique de reconnaissance s'est continué...

En ce moment la puissante voix des journaux veut bien vous en porter le témoignage chaleureux, vibrant, enthousiaste !

Oh ! ce magnifique tour de bateau à bord de l'accueillant "Louis Jollier", se pouvait-il plus heureuse solution au problème de l'économie des pneus et de la gasoline !

La charité de leurs bons amis du Club Automobile à inspirer cette idée magnifique dont on parlera longtemps, et que le concours bienveillant des Messieurs de la Traversée de Lévis a permis de réaliser de façon admirable !

De plus, la "Quebec Power", avec autant de générosité que de courtoisie avait voulu mettre ses confortables autobus à la disposition des orphelins pour le trajet à travers la ville et jusqu'au quai.

La Promenade de 1942 aura donc réuni tous les agréments... Oui, y compris ceux d'un succulent goûter servi à bord d'un programme d'amusements des mieux choisis, comme aussi d'une distribution de jouets qui prolongera ses heureux effets sur le dernier mois des vacances...

Oui, Messieurs les Organisateurs de la 31e Promenade Annuelle, Amis dévoués, généreux donateurs, votre charité s'est surpassée !

Cet hommage de la gratitude des Orphelins d'Yvoile ne manquera pas d'être porté à l'Hôtel Divin de nos Tabernacles. Considérant comme fait à lui-même ce qui est fait au plus petit des siens, il prêtera une oreille attentive à la voix de ses orphelins et, sur leurs bien-faiteurs, sur leurs bien-faiteurs, se fera benigne !

Orphelinat d'Yvoile, 7 août 1942.

Noyade à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 10 (D. N. C.) — Charles-Eugène Gendron, 37 ans, débiteur à l'emploi de J. C. Malone et Cie, s'est noyé samedi soir, dans le fleuve St-Laurent, alors qu'il travaillait au déchargement des bûches pour la St-Lawrence Paper Mills Ltd. La tragédie survint au début de la soirée, mais personne n'a été témoin du plongeon fatal exécuté par Gendron. Ce dernier travaillait à l'extrémité de la barge, loin de ses compagnons. Ces derniers entendirent un cri, mais n'y portèrent pas immédiatement attention. Ils s'aperçurent bientôt de la disparition de Gendron et commencèrent des recherches. Le corps de Gendron fut repêché quelque temps plus tard à l'aide de grappins.

Une enquête aura lieu aujourd'hui.

Obsèques de Mme Joseph Cloutier

S-Frédéric, 10 (D. N. C.) — Les funérailles de Mme Joseph Cloutier, née Anna Faucher, décédée le 10 juillet, à l'âge de 41 ans, ont eu lieu le 13, en l'église de St-Frédéric.

M. l'abbé V. Jacques, curé de St-Severin, parent de la défunte, chanta le service funèbre.

M. Gustave Nadeau conduisait le corbillard. La croix était portée par M. Arthur Labbé, la dépouille mortelle par MM. Joseph Lessard, Philémon Lachance, Alphonse et Honoré Guay, beaux-frères.

En tête du deuil, son mari, M. Joseph Cloutier, ses enfants, Alphonse et Marcel, son père, M. Jos. Faucher, ses oncles, M. Phil. Lachance (Rouille), de Lévis, Honoré Guay (Marie-Anne), de St-Eliève, son beau-frère M. Frédéric Cloutier, ses oncles et tantes, M. Joseph Roy, M. Elzéar Faucher, de St-Frédéric, M. et Mme Jean Roy, de St-Proper, Alfred Jacques, de Tring, Edwidge et Louis Faucher, de St-Severin, Benoit Vachon, de Broughton, M. et Mme Thomas et Ursula Roy, de St-Proper, ses cousins et cousines, M. Rossier Roy, de St-Proper, Norbert et M. Ange Roy, de Cookshire, Alphonse et Jos. Faucher, de Cookshire, Henri-La Faucher, de St-Frédéric, MM. et Mmes Arthur Labbé, Joseph Bisson, Tréfle, Ernest et Arthur Perreault, Philibert Nadeau, Alfred

Un individu est détenu

Montréal, 10 (P.C.) — La police détenait hier soir un individu en rapport avec la mort de la jeune Anita Anne Laplante, 22 ans, aidée par un photographe, trouvée sans vie dans un lot vacant, dans le nord-est de Montréal. La police dit que la mort fut causée par une fracture du crâne et que la victime tomba probablement d'une automobile en marche.

Le cadavre fut découvert samedi matin.

Ecrasé par un camion

Trois-Rivières, 10 (D. N. C.) — Un garçonnet de trois ans, Léon Naud, fils de Rosaire Naud, de St-Roch de Mékinac, a été frappé à mort par un camion derrière lequel il s'aventurait dans un garage de l'endroit. L'enfant a succombé à une fracture du crâne. Le camion était conduit par Willie Dumont.

Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, exonérant de tout blâme le chauffeur.

Deux accidents fatals sur cinq dus à l'auto

Telle est la moyenne établie dans la Ligue de sécurité de Québec — 1933 décès au cours des 5 dernières années — Conseils de prudence.

La Ligue de sécurité de la province de Québec a établi qu'en moyenne deux accidents fatals sur cinq sont dus à l'automobile. Dans la province de Québec seulement, on compte, au cours des cinq dernières années, 1933 décès survenus à la suite d'accidents d'automobiles. Le mois d'août présente un bilan de mortalité particulièrement chargé ; c'est pourquoi la Ligue recommande instamment aux automobilistes de redoubler de prudence au volant afin de réduire sinon d'éliminer complètement le nombre vraiment trop élevé des victimes de l'auto.

Le bulletin hebdomadaire de sécurité routière mentionne, de plus, que suivant les statistiques provinciales, les accidents d'automobiles ont augmenté de plus de 17 p. c. en 1940 et que les collisions entre automobiles comptent plus de la moitié du total de 1941. Mais ce qu'il est bon de souligner, c'est que dans plus de 80 pour cent des cas de collision, on a dû attribuer le malheur à la négligence du conducteur. Le signe évident qu'un peu d'esprit de prudence mêlé à la compétence au volant pourrait avoir de bons résultats.

L'endroit le plus dangereux est la croisée, dit-on. On fait remarquer qu'un bon chauffeur ne doit jamais oublier de signaler son intention de tourner aux croisées et qu'il doit garder l'allée convenable.

Mariage militaire

Shilo, Man. 10 (P.C.) — Le mariage du caporal James-W. Mason, du régiment Princess Patricia's, de l'infanterie légère, et de Kathryn M. Gibbons, du corps féminin de l'armée canadienne, au camp Shilo, vendredi, a donné lieu à ce que l'on peut appeler un mariage entièrement militaire.

Des bombes à poudre blanche firent explosion, les trompettes exécutèrent la marche nuptiale et le couple passa entre une garde composée de soldats et de filles de l'armée comme il sortit de la hutte des Chevaliers de Colomb où la cérémonie eut lieu.

L'automobile qui transportait les mariés fut tirée par des soldats de l'infanterie à travers des lignes de soldats qui tenaient le fusil au salut, jusqu'à la hutte de la Y.W.C.A. où une autre démonstration eut lieu.

Sir Walter Raleigh a visité Trinidad en 1595.

PROMPT SOULAGEMENT DES CORS



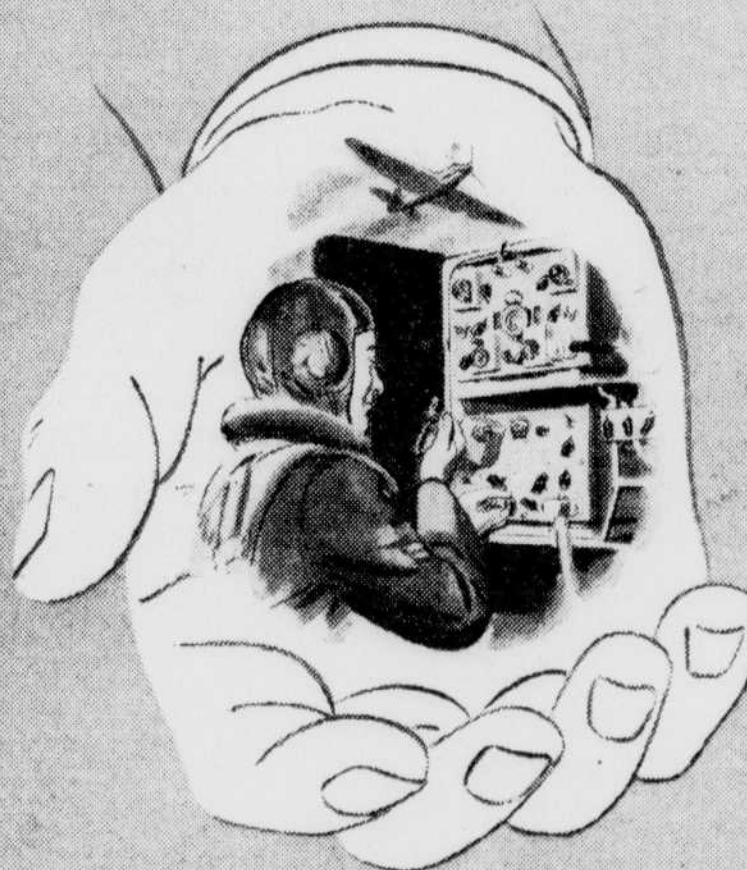
Ne coûtent que quelques sous

Les Zino-pads du Dr. Scholl arrêtent tout de suite la friction douloureuse des souliers; évitent la pression incommode et chassent le douleur. Vous permettent de porter des souliers neufs ou usés. Enlèvent vite les cors lorsque vous en faites usage avec la médication séparée incluse. Ne coûtent que quelques sous par traitement. Procurez-vous, aujourd'hui, une boîte de ces merveilleux minces, souples, adhésifs, coussinets. Vendez partout.

Dr. Scholl's Zino-pads

IL FAUT FAIRE PASSER

Ceci avant Ceci



RADIO POUR LES FORCES ARMÉES



RADIO POUR LE FOYER

LA RADIO DOIT D'ABORD CONTRIBUER À LA VICTOIRE!

C'est maintenant le moment d'agir... le temps n'est plus aux demi-mesures. Nos activités des années de paix ne pèsent guère dans la balance quand l'effort de guerre met en jeu notre mode d'existence même. Nous de la Northern Electric—comme organisation et comme individus—nous mettons tout en œuvre pour procurer à nos armées des fournitures essentielles au succès des opérations militaires. Nous appliquons aux travaux de guerre l'expérience que nous avons acquise en temps de paix.



TRAVAIL ET ÉCONOMIE POUR LA VICTOIRE!

Nous voyons ici à gauche M. F. J. King, un habile finisseur sur bois à notre emploi depuis plusieurs années. C'est un de nos milliers d'employés qui travaillent pour la Victoire en contribuant à notre effort de guerre total et qui économisent aussi pour la Victoire par l'achat régulier et ininterrompu de Certificats d'Épargne de Guerre.



VOULEZ-VOUS MÉNAGER VOS PNEUS?



FAITES UN VOYAGE EN BATEAU au SAGUENAY

Voilà la solution au programme des vacances, cet été. Épargnez pneus et coupures de gasoline tout en visitant les régions les plus pittoresques de ce continent. Faites cette incomparable croisière sur le fleuve St-Laurent historique et sur le Saguenay aux rives escarpées, 21 journées et 1 nuit sur le bateau. Départ de Québec chaque jour, à 8 h. a.m. Le prix du billet comprend cabine extérieure, couchette et repas. \$22.50 (Taxe fédérale en plus)

Pour renseignements, imprimés, billets, s'adresser à toute agence de voyages, ou à :

CANADA STEAMSHIP LINES

12, rue du Fort, Québec — Téléphone 2-6801
Bureau du Château Frontenac, 2-1840
Bureau des quais, 48, rue Dalhousie, 2-7416

Northern Electric
COMPANY LIMITED

Echos Mondains

LE MONDE OFFICIEL

Mercredi dernier, à Toronto, le très honorable W.-L. Mackenzie King a déjeuné avec sir William Mulock, ancien juge en chef de l'Ontario.

M. G.-P. Luden, consul général des Pays-Bas, et madame Luden, de Montréal, assisteront au dîner donné demain à Rideau-Hall par S. E. le gouverneur général et par S. A. R. la princesse Alice, en l'honneur de Sa Majesté la reine Wilhelmine, des Pays-Bas. Ils assisteront également au dîner donné mercredi soir, au Country Club, en l'honneur de Sa Majesté par le très hon. W.-L. Mackenzie King, premier ministre, au nom du gouvernement canadien.

MARIAGES

Samedi dernier, à Regina, avait lieu le mariage de mademoiselle Elisabeth Barbara Alport, fille du docteur et de madame E.-B. Alport, de Regina, avec l'officier-pilote Philippe-Louis Baby, fils de M. Henry Baby, décédé, et de madame Baby, de Lachine, et petit-fils de M. et de madame Horace Baby, décédés. L'autel était décoré de delphiniums bleus et de boutons d'or. La mariée portait une robe de dentelle blanche, dont l'ampleur de la jupe formait un léger mouvement de train, son voile de tulle illusion était retenu par des fleurs blanches et elle tenait une gerbe de marguerites blanches. Mademoiselle Daphné Alport, qui était dame d'honneur de sa sœur, portait une robe identique à celle de la mariée avec un très grand chapeau de broderie blanche et elle tenait une gerbe de marguerites jaunes. M. William Alport était garçon d'honneur et M. Robert Hill et Gordon Scarle plaçaient les invités. A l'issue de la cérémonie il y eut réception dans les jardins de la résidence des parents de la mariée, où une marquise avait été dressée. Le docteur et madame Alport ainsi que madame Henri Baby recevaient les invités. Mademoiselle Alport portait un ensemble de crêpe bleu poudre avec un bouquet de corsage de fleurs blanches. Mademoiselle Baby portait une robe bleu fumée avec une touffe de pois de senteur pastels à l'épaule. Madame E.-B. Alport, sa grand-mère de la mariée, de Orillia, Ont., portait une robe de dentelle noire avec un bouquet de pois de senteur roses au corsage. L'officier-pilote et madame Baby partirent ensuite pour un voyage au Devil's Gap, Kenora. Mademoiselle Baby portait alors un ensemble blanc et tan avec des fleurs blanches à l'épaule. Les nouveaux époux résideront au Manitoba.

On annonce pour samedi le 29 août, le mariage de mademoiselle Gertrude Lachance, fille de M. Adolphe Lachance, régisseur C.A. et de madame Lachance, de Québec, avec M. Paul Godin, L.P.H. fils de M. R.-N. Godin, décédé et de madame Godin, de Québec. Pas de faire-part.

On annonce pour samedi, le 13 août, le mariage de Mlle Simone Gauthier, fille de M. et Mme J.-L. Gauthier, de St-Jérôme, à Monsieur Charles Gignac, fils de M. et Mme O. A. Gignac, de Québec. Pas de faire-part.

FIANÇAILLES
M. l'abbé Jules-Victor Pelchat, a béni ces jours derniers les fiançailles de sa nièce, Gilberte, fille de M. et madame Edouard Pelchat, de Scott Junction, à M. Paul-Eugène Vachon, fils de M. et madame J.-L. Vachon, de Saint-Joseph-de-Beauce.

M. et madame John-G. Dallain, de New-Carlisle, Qué., annoncent les fiançailles de leur fille, Marie-Alice à Monsieur Gerald Lasnier, fils de M. et madame O. Lasnier, de Montréal. Le mariage aura lieu le 5 septembre. Pas de faire-part.

NAISSANCES
A Montréal, le 6 août 1942, à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, est née Louise, enfant de M. et Mme J.-Camille Poirier, (Alberta Carlos), de Québec. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Carlos, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Thérèse Carlos, tante de l'enfant.

VILLEGIATURES
Madame Van de Notte passe une semaine au Portage Inn, à Notre-Dame-du-Portage.

Madame Marie Guindon, de Montréal, passe une huitaine au Manoir St-Castin.

Le capitaine et madame Paul Brisset passent quelques semaines à Sainte-Pétronille, I.O.

M. et madame J.-B. Cloutier et leurs fillettes, Agathe et Laure, sont partis pour leur résidence d'été "Le Domaine", à St-Clet.

M. et madame E. Gohier passent quelque temps à Notre-Dame-du-Portage, les invités du colonel et de madame Desrochers.

Mademoiselle Béatrice Pope, de Québec, est partie pour le Cap-Aigle où elle restera jusqu'à la fin d'août avec sa sœur, mademoiselle Maud-Pope, à leur résidence d'été.

Mademoiselle Jacqueline Renaud, Martine Drolet, Colette Mathurin, Françoise Renaud, Yvette Turcotte et Jacqueline Côté passent une semaine au Petit Lac Magog.

Madame Séverin Létourneau, de Montréal, qui a passé quelque temps à Old Orchard, est arrivée à la Pointe-au-Pic, où elle fera un séjour de quelques semaines.

Mademoiselle Pauline Lebel, de Montréal, a passé quelque temps à Notre-Dame-du-Portage.

M. et madame Charles Boulay, de Montréal, sont actuellement les invités de madame H. Legendre, à Notre-Dame-du-Portage.

M. et Mme M. A. Bourget, de Québec, passent quelque temps au nouvel hôtel Tadoussac.

M. et Mme Victor Giroux et leur fille, Colette, sont en villégiature à Notre-Dame-du-Portage.

Nouvelle épouse



● Mme J.-P. FRENETTE, née Gabrielle Bérubé, dont le mariage fut béni en l'église de Sacre-Coeur.

Miles Robert, Thérèse, Cécile et Laurette Desbrières, Madeleine Boucher et Lina Thériault passent la semaine à Crescent Beach, au chapeau.

DEPLACEMENTS

Madame Louis Saint-Laurent est de retour de la Pointe de la Rivière-du-Loup, où elle a passé quelques semaines.

L'honorable et madame Onésime Gagnon et leur famille sont de retour de Bonaventure.

L'honorable et madame Médéric Martin, de Montréal, font un voyage d'une quinzaine de jours dans la Gaspésie.

M. le juge et Mme Emile Morin et leurs enfants, Pauline et Jean-Paul, sont partis pour Percé où ils passeront quelques jours.

Madame Ronald-D. MacDonald et son fils Paul sont de retour de Saint-Jérôme-les-Bains, où ils ont passé quelque temps.

Mademoiselle Marcelle Gourdeau est de retour de Tadoussac, où elle a passé une semaine.

Le lieutenant de section A.-E.-L. Cannon, C.A.R.C., passe la fin de semaine avec ses parents, l'honorable et madame Lucien Cannon.

M. J.-Edouard Harvey, commissaire de la Marine royale canadienne, est revenu au Canada et passe actuellement ses vacances à la Pointe-au-Pic, chez sa mère, madame Gaston Harvey.

Mesdemoiselles Emma et Ebel Hodgson sont de retour de Tadoussac, où elles ont passé une semaine.

Mesdemoiselles Rolande Pichette, Simone Giroux, Adrienne Michaud, Simone Taillon, Madeleine Laliberté et Rolande LaRose étaient les invitées de mademoiselle Irène Parent, à son chapeau d'été à Ste-Thérèse de Beaufort.

Madame L. Austin Wright, d'Ottawa, est en ville pour quelques jours, l'invitée de madame H.-D. Payson.

Mademoiselle Eva Gaumond (nursing sister) est actuellement à Kingston, où elle fait un stage au Military General Hospital.

Madame Harry Land est arrivée de Vancouver, passe quelque temps à Québec.

Madame Louis St-Germain et ses enfants, Pierre et Louise, sont revenus à Québec après avoir passé trois semaines dans la métropole, les invités de M. et de madame J.-H. Nault.

M. et madame Louis Turgeon sont de retour d'un séjour de quelques semaines à White Fish Lodge, Blue Sea Lodge, au Lac des Îles et au Mont-Tremblant.

M. et madame Jean Papineau et leur fille Marie sont retournés à Montréal après avoir séjourné quelque temps au Lac-Sergeant, les invités de M. et de madame A. Lapointe.

Madame Jean Briot et sa fillette ainsi que mademoiselle Louise Charbon sont retournées dans la métropole après avoir passé quelque temps aux Eboullements.

Mademoiselle Andrée Lafontaine est retournée à Montréal après une quinzaine à Notre-Dame-du-Portage.

Mlle Françoise Desrochers, de Québec, est actuellement l'invitée de Mlle Azala Tardif, de St-Antoine de Tilly.

Mademoiselle Pauline Lebel, de Montréal, a passé quelque temps à Notre-Dame-du-Portage.

M. et madame Charles Boulay, de Montréal, sont actuellement les invités de madame H. Legendre, à Notre-Dame-du-Portage.

M. et Mme M. A. Bourget, de Québec, passent quelque temps au nouvel hôtel Tadoussac.

M. et Mme Victor Giroux et leur fille, Colette, sont en villégiature à Notre-Dame-du-Portage.

Nouvelle épouse



● Mme RUSSELL MORIN (Jeanne d'Arc Bourgaud), dont le mariage a été célébré récemment en l'église de St-Léonard d'Asson.

Mademoiselle Adrienne Foullet est de retour de St-Michel de Bellechasse, où elle fut l'invitée de Mlle Marguerite et Thérèse Gagnon, à leur maison d'été "Villa mon Souvenir".

Mlle Jacqueline Morin est partie pour Percé où elle accompagnera, son oncle et sa tante, le juge et Mme Emile Morin.

Mme Lucien Bédard et ses deux enfants, Monique et Jean ont passé une quinzaine à St-Michel de Bellechasse, les invités de Mme Adèle Gagnon à sa maison d'été "Villa mon Souvenir".

Madame Louis St-Germain et ses enfants, Pierre et Louise, sont revenus à Québec après avoir passé trois semaines dans la métropole, les invités de M. et de madame J.-H. Nault.

M. et madame Louis Turgeon sont de retour d'un séjour de quelques semaines à White Fish Lodge, Blue Sea Lodge, au Lac des Îles et au Mont-Tremblant.

M. et madame Jean Papineau et leur fille Marie sont retournés à Montréal après avoir séjourné quelque temps au Lac-Sergeant, les invités de M. et de madame A. Lapointe.

Madame Jean Briot et sa fillette ainsi que mademoiselle Louise Charbon sont retournées dans la métropole après avoir passé quelque temps aux Eboullements.

Mademoiselle Andrée Lafontaine est retournée à Montréal après une quinzaine à Notre-Dame-du-Portage.

Mlle Françoise Desrochers, de Québec, est actuellement l'invitée de Mlle Azala Tardif, de St-Antoine de Tilly.

Mademoiselle Pauline Lebel, de Montréal, a passé quelque temps à Notre-Dame-du-Portage.

M. et madame Charles Boulay, de Montréal, sont actuellement les invités de madame H. Legendre, à Notre-Dame-du-Portage.

M. et Mme M. A. Bourget, de Québec, passent quelque temps au nouvel hôtel Tadoussac.

M. et Mme Victor Giroux et leur fille, Colette, sont en villégiature à Notre-Dame-du-Portage.

Nouveaux mariés



● M. et Mme ADRIEN HEBERT, née Jeanne Dionne, dont le mariage fut béni en l'église de St-Malo.

Le congrès du Jeune Commerce à La Sarre

La Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes tiendra son congrès annuel à La Sarre, Abitibi.

Le septième congrès annuel de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec aura lieu les cinq et six septembre prochain, à La Sarre, Abitibi. D'importantes questions seront discutées au cours de cette convention.

Ce congrès réunira des délégués d'Abitibi-Témiscamingue, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, de Montréal, de Québec, de Lac St-Jean, de Bas-du-Fleuve et des villes suivantes: Amos, Acton-Vale, Asbestos, Baieville, Cap-de-la-Madeleine, Coaticook, Drummondville, Farnham, Granby, Lac-Mégantic, Hull, Joliette, La Sarre, La Tuque, L'Épiphanie, Montréal (Chambre des Jeunes et Junior Board), Macamic, Magog, Paspégué, Richmond, Rouyn-Noranda, Sainte-Flore, St-Hyacinthe, St-Jean-Berville, Senneterre, Shawinigan, Les Chutes, Sherbrooke, Sorel, Thérèse-des-Neiges, Trois-Rivières, Val d'Or, Valleyfield, Waterloo.

Voici les noms des principaux organisateurs du congrès à La Sarre: Lucien Mercier, divertissements; J.-P. Garon, enregistrement; Paul Lacasse, finances; Clément Dery, logement; Paul Bordet, publicité et impressions; Henry C. Plon, secrétariat et Hector Gagné, organisation générale.

Nouvelle compagnie de récupération

Une nouvelle compagnie vient de se former, sous le nom de "Récupération Provinciale limitée", dans le but d'acheter, importer, exporter ou autrement acquies, vendre, réparer et transformer des matières de rebut ou des matières usagées.

Elle aura un capital total de \$100,000, divisé en 100 actions d'une valeur au pair de \$100 chacune. Son bureau principal sera situé à Montréal.

Mlle Jacqueline Morin est partie pour Percé où elle accompagnera, son oncle et sa tante, le juge et Mme Emile Morin.

Mme Lucien Bédard et ses deux enfants, Monique et Jean ont passé une quinzaine à St-Michel de Bellechasse, les invités de Mme Adèle Gagnon à sa maison d'été "Villa mon Souvenir".

Madame Louis St-Germain et ses enfants, Pierre et Louise, sont revenus à Québec après avoir passé trois semaines dans la métropole, les invités de M. et de madame J.-H. Nault.

M. et madame Louis Turgeon sont de retour d'un séjour de quelques semaines à White Fish Lodge, Blue Sea Lodge, au Lac des Îles et au Mont-Tremblant.

M. et madame Jean Papineau et leur fille Marie sont retournés à Montréal après avoir séjourné quelque temps au Lac-Sergeant, les invités de M. et de madame A. Lapointe.

Madame Jean Briot et sa fillette ainsi que mademoiselle Louise Charbon sont retournées dans la métropole après avoir passé quelque temps aux Eboullements.

Mademoiselle Andrée Lafontaine est retournée à Montréal après une quinzaine à Notre-Dame-du-Portage.

Mlle Françoise Desrochers, de Québec, est actuellement l'invitée de Mlle Azala Tardif, de St-Antoine de Tilly.

Mademoiselle Pauline Lebel, de Montréal, a passé quelque temps à Notre-Dame-du-Portage.

M. et madame Charles Boulay, de Montréal, sont actuellement les invités de madame H. Legendre, à Notre-Dame-du-Portage.

M. et Mme M. A. Bourget, de Québec, passent quelque temps au nouvel hôtel Tadoussac.

M. et Mme Victor Giroux et leur fille, Colette, sont en villégiature à Notre-Dame-du-Portage.

LE COURRIER de Pascale FRANCE

D. — J'ai 14 ans et mes parents aimeraient bien me faire instruire, mais n'ont pas les moyens de le faire. Pourriez-vous m'indiquer un endroit pas trop coûteux dans le Nouveau-Brunswick si possible?

R. — J'aimerais à savoir le poids d'une fillette de 14 ans mesurant 5 pieds 4 pouces. Je compte sur vous pour m'aider. BRUNETTE.

R. — Il me semble qu'un des couvents que je vais vous mentionner vous accepterait moyennant quelques dollars par mois, à condition que vous offriez de rendre service aux religieux, en les aidant au ménage ou à la cuisine, etc. Écrivez donc aux endroits suivants, en écrivant votre cas: Couvent des SS. de N.-Dame du Sacre-Coeur, Bouctouche, Co. Kent; Couvent des SS. N.-Dame du Sacre-Coeur, Memramcook; Couvent des SS. de N.-Dame du Sacre-Coeur, Sackville; Mont Ste-Marie, Bathurst; Couvent des Filles de l'Assomption, Campbellton; Pensionnat des Hospitalières, Tracadie, Co. Gloucester. C'est malheureusement tout ce que je puis vous dire pour vous, mais peut-être que vous intéresserez votre curé à votre cause, il pourrait vous placer avantageusement dans un couvent.

2. — Le poids normal d'une jeune fille de 15 ans mesurant 5 pieds est de 118 livres.

UNE LECTURE ASSIDUE DU COURRIER. — Pour apprendre à la fois l'anglais et le français, vous pouvez aller aux couvents suivants: Monastère des Ursulines, Stanstead; Couvent des SS. de la Présentation, Coaticook; Couvent des SS. de la Présentation, Compton; Couvent des SS. de la Présentation, Stanhope; Couvent des SS. de la Présentation, Sutton. Ces couvents sont tous situés aux environs de Sherbrooke.

Craintes sur le sort d'un garçon

Trois-Rivières, 10. (D. N. C.) — Yvon Terreault, 14 ans, demeurant à 311 rue Hertel est disparu en fin de semaine et on croit qu'il s'est noyé dans le St-Maurice, près du Cap-de-la-Madeleine. On a retrouvé sa bicyclette et ses vêtements sur la rive du St-Maurice. Bicyclette et vêtements ont été identifiés par M. Terreault comme appartenant à son fils. On croit que le jeune Terreault a voulu se baigner dans le St-Maurice et qu'il s'est noyé sans que personne en ait eu connaissance. Toutes les recherches faites jusqu'ici pour le retrouver sont demeurées vaines.

L'Australie n'a pas eu ces approvisionnement

Melbourne, 10. (P.A.) — Le premier ministre John Curtin a déclaré publiquement samedi soir: "Certains des approvisionnements d'outre-mer destinés à l'Australie ne nous sont jamais parvenus parce que j'ai consenti à leur diversion vers d'autres points plus menacés. Dans un plus grand besoin que nous, nous ne pouvons nous attendre d'être placés dans un sanctuaire spécial tandis que nos alliés voient leurs territoires ravagés."

Le colonel Foulkes promu brigadier

Ottawa, 10. — Le ministre de la Défense nationale a annoncé la promotion au grade de brigadier au quartier général d'une brigade d'infanterie, du lieutenant colonel Charles Foulkes, de London, Ont., officier d'état-major de première classe d'une division canadienne.

Officier de la force permanente depuis 1926, le brigadier Foulkes est né à Stockton-on-Tees, en Angleterre, le 3 janvier 1903.

Fausse rumeur au sujet du prince Bernhard

Londres, 10. — (P.C.) L'agence de nouvelles Aneta a déclaré, hier soir, que l'on avait annoncé de sources officielles, en Hollande, qu'il n'y avait rien de vrai dans la nouvelle qui fut publiée avant-hier, dans le Sunday Chronicle, à l'effet que le prince Bernhard, époux de la princesse Juliana, soit actuellement à s'entraîner avec les troupes de choc hollandaises en vue de l'invasion du continent.

Ottawa, 10. (De notre correspondant parlementaire) — Dans une grande usine de guerre de l'est de l'Ontario, on a moins 99 des femmes mariées ont une raison spéciale pour hâter la production.

Trente-deux de ces femmes sont les épouses de soldats canadiens d'outre-mer. Les maris de quatorze autres sont dans l'armée au Canada. Dix ont vu leurs maris s'entraîner dans la marine et quatre ont leurs maris dans le Corps d'Aviation. Les quarante-trois autres femmes sont les épouses d'hommes employés à la même usine. Toutes ces femmes sont assidues à leur ouvrage.

Pourquoi? Parce que, dit une de ces femmes, "le mari travaille à une machine voisine, il ne veut pas que mon mari puisse dire qu'il fait plus que moi pour battre Hitler. Et je crois que nous partageons toutes la même opinion."

Les avis de naissances, mariages, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos Mondains" coûtent \$1.50 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

L'HISTOIRE DE CREMEX

L'illustration ci-contre vous montre une bouteille de lait cru quelques heures après la traite. Les globules de gras (la crème) sont montés à la surface tandis que les solides non gras (les minéraux et autres) sont descendus au fond.

La Laiterie BROOKSIDE évite ceci en passant tout simplement le lait dans une puissante machine qu'on appelle HOMOGÉNISEUR pour brayer les globules de gras et les empêcher de remonter à la surface, afin d'offrir à tous les consommateurs un lait uniformément riche et facile à digérer.

Le temps est passé où les premiers servis recevaient la crème et les autres le petit lait.

Notre prochaine annonce publiée dans ce journal jeudi, le 13 août, vous montrera nos bons petits nains dans leur expérience et vous fera mieux comprendre pourquoi CREMEX est meilleur pour vous et vos enfants, même s'il ne coûte pas plus cher.

Adoptez CREMEX et vous regretterez de n'en pas avoir connu les avantages avant aujourd'hui.

Laiterie Brookside

Tél.: 6165

La politique du parti conservateur

Winnipeg, 10. — (P.C.) — Le sénateur John-T. Haig (cons., Winnipeg sud-est) a annoncé, en fin de semaine, qu'une réunion de députés et de sénateurs conservateurs aura lieu à Winnipeg, vers la fin de septembre, et qu'on y étudiera la politique de guerre et d'après-guerre du parti conservateur.

Chaque province sera représentée à ce conciliabule. Le comité se composera de deux membres pour chacune des provinces de la Colombie Canadienne, de la Saskatchewan et du Québec, et de cinq membres pour l'Ontario. Le sénateur Haig lui-même et le col. J.-Arthur Ross, député de Souris à la Chambre des Communes, représenteront le Manitoba. La date exacte de cette réunion n'a pas encore été choisie.

Ils se revoient après 5 ans de séparation

Brookville, Ont., 10. (P.C.) — Le colonel Roger Williams, de l'armée des États-Unis, a rencontré hier le lieutenant Roger Williams, de l'armée du Canada, pour la première fois en cinq ans. Ils sont père et fils.

Le colonel Williams est venu d'Indianapolis pour voir son fils graduer de l'école d'entraînement des officiers avec une commission dans l'artillerie canadienne. Tous deux furent les invités du colonel Milton F. Gregg, commandant du centre d'entraînement, à un déjeuner, après la cérémonie.

Un nouveau-né dans la famille Baer

Sacramento, 10. (P.A.) — Mme M. Baer, l'épouse de l'ancien monarque des poids lourds, a donné naissance hier à son deuxième enfant.

Max, qui fait maintenant du cinéma à Hollywood, a un autre fils âgé de 4 ans. Quand on lui eut appris l'affaire et après qu'on eut assuré de la bonne condition de l'enfant et de la mère, Max est parti pour un voyage dans le sud.

Production du beurre

La production du beurre a de nouveau accusé une diminution en juillet dernier, et la production du fromage une augmentation. C'est ce que nous apprend le bulletin de la section agricole du bureau des Statistiques.

Durant le mois dernier, en effet, la production du beurre s'est élevée à 10,934,975 lbs contre 11,556,118 lbs en juillet 1941, soit une diminution de 5.2 pour cent cette année. Par contre, la production du fromage s'est élevée à 10,860,674 lbs comparativement à 7,934,737 lbs en juillet 1941, ce qui représente pour cette année une augmentation de 36.9 pour cent.

Escadrille Garnier partie pour St-Hubert
L'escadrille de cadets-aviateurs Garnier, du collège des Jésuites, est partie ce matin pour Saint-Hubert où elle suivra un entraînement d'une semaine.

Journée d'affaires - soirée de danse
Évitez l'odeur des aisselles!

Assurez-vous de votre désodorisant — le Mum agréable et pratique est sûr, rapide, inoffensif!

MUM ÉPARGNE DU TEMPS.
S'applique en 30 secondes. Même après le rasage des aisselles, il n'irrite pas la peau.

MENAGE LE LINCE. Inoffensif pour les fins tissus. Commode — s'applique même la toilette faite.

CONSERVE LE CHAÎME. Sans entraver la respiration, le Mum prévient pour des heures le risque de l'odeur des aisselles.

Évitez tout ennui et embarras — mettez aussi du Mum sur les serviettes sanitaires.

PROCUREZ-VOUS MUM AUJOURD'HUI
IL ELIMINE L'ODEUR DE TRANSPIRATION

L'HISTOIRE DE CREMEX

L'illustration ci-contre vous montre une bouteille de lait cru quelques heures après la traite. Les globules de gras (la crème) sont montés à la surface tandis que les solides non gras (les minéraux et autres) sont descendus au fond.

La Laiterie BROOKSIDE évite ceci en passant tout simplement le lait dans une puissante machine qu'on appelle HOMOGÉNISEUR pour brayer les globules de gras et les empêcher de remonter à la surface, afin d'offrir à tous les consommateurs un lait uniformément riche et facile à digérer.

Le temps est passé où les premiers servis recevaient la crème et les autres le petit lait.

Notre prochaine annonce publiée dans ce journal jeudi, le 13 août, vous montrera nos bons petits nains dans leur expérience et vous fera mieux comprendre pourquoi CREMEX est meilleur pour vous et vos enfants, même s'il ne coûte pas plus cher.

Adoptez CREMEX et vous regretterez de n'en pas avoir connu les avantages avant aujourd'hui.

Laiterie Brookside

Tél.: 6165

Si vous souffrez de LA FAIBLESSE FÉMININE

qui vous rend mélancolique, irritable NERVEUSE —

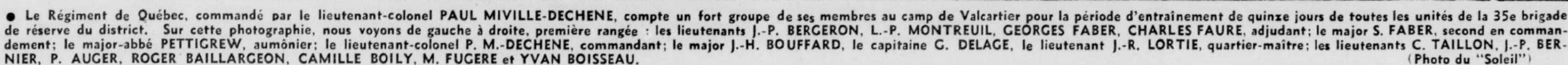
Le mot "ambulance" vient du français "ambulant" qui signifie marcher.

Le mot "ambulance" vient du français "ambulant" qui signifie marcher.

Le mot "ambulance" vient du français "ambulant" qui signifie marcher.

Le mot "ambulance" vient du français "ambulant" qui signifie marcher.

Le mot "ambulance" vient du français "ambulant" qui signifie marcher.



Plus de 2,000 personnes assistent au gala sportif samedi à Valcartier

Le Pingouin vainqueur de la course de 28 milles

La grande épreuve organisée hier par le Québec Yacht Club — Conduite par L. Fortier, le "Pingouin" de Paul Brunet franchit la distance en 3 heures 54 minutes — La "Gisèle II" au deuxième rang.

La course de 28 milles à la voile organisée hier par le Québec Yacht Club a été gagnée par le "Pingouin" de Paul Brunet, habilement piloté par son constructeur, Laurent Fortier. Le pilote du Pingouin, qui a construit de ses mains cette légère voile, s'est montré hier aussi habile navigateur que constructeur. Il a conduit le Pingouin à la victoire sur un champ de 16 concurrents, et il a triomphé du second, la Gisèle de Jos. Boly, par trois minutes.

La course a duré exactement plus de quatre heures. Le temps du Pingouin fut de 3 heures 54 minutes.

ce qui est considéré rapide pour la longueur du trajet, et pour le faible vent qui soufflait hier après-midi.

Le Pingouin tint les devants pour une bonne partie de l'épreuve, mais il ne remporta pas facilement. A plusieurs reprises, la Gisèle et l'Algon le menaçait sérieusement, et il le devançait même quelquefois. Les voiliers devaient descendre jusqu'à la pointe de Beaumont et retourner au club de yacht. La dernière partie de l'épreuve se termina cependant à une assez vive allure, car une brise un peu plus forte s'éleva à trois heures 30. Dans le dernier demi-mille, le Pingouin prit l'avance qu'il devait conserver jusqu'à la fin, et lui donner la victoire.

Le capitaine Laurent Fortier a reçu la coupe de Albin Massicotte, accordée aux chaloupes de moins de 20 pieds, tandis que le Capitaine Boly recevait la coupe du club, pour les plus de 20 pieds.

La prochaine course à voile aura lieu le 23 août prochain et sera organisée par le club Montmorency. Elle se disputera sur un triangle en face du port de Québec. Nous donnerons d'autres détails à ce sujet cette semaine.

Voici le résultat détaillé de la course :

1 — Laurent Fortier, Le Pingouin (Paul Brunet) 3 h 54 m.

2 — Jos. Boly, "La Gisèle II" 4 h 01 m.

3 — Coupe du Club

4 — Coupe de la Cie Paquet

5 — A. Bouchard, "Le Bole" 4 h 08 m.

6 — M. Valières, Jos. Nicolet 4 h 09 m.

7 — René Lavoie, La Mouche 4 h 06 m.

8 — M. Valières, Jos. Nicolet 4 h 09 m.

9 — René Lavoie, La Mouche 4 h 06 m.

10 — M. Valières, Jos. Nicolet 4 h 09 m.

11 — René Lavoie, La Mouche 4 h 06 m.

12 — M. Valières, Jos. Nicolet 4 h 09 m.

13 — René Lavoie, La Mouche 4 h 06 m.

14 — M. Valières, Jos. Nicolet 4 h 09 m.

15 — René Lavoie, La Mouche 4 h 06 m.

16 — M. Valières, Jos. Nicolet 4 h 09 m.

MICHAUD ET GOSSELIN EN FINALE A LAUON

Une séance de lutte sera donnée mercredi soir, le 12 août, au camp de Lauzon, sous les auspices du Comité des hutes des Chevaliers de Colomb et avec les concours de l'Association des lutteurs de Québec.

Le match final sera livré entre Maurice Gosselin et Paul Michaud. Dans la semi-finale figureront Paul Tremblay et Bob Lynch. Les combats préliminaires ne seront pas moins intéressants car les figurants seront Aurèle Robin et Georges Girard, Tarzan Chabot et Maurice Fortin.

Croquet

Les plus récentes joutes ont donné les résultats suivants :

MERCREDI, 5 AOUT :

Bélvédère à Matzeret 11-0.

J. Couture, 16; C. Morency, 1.

L. Boly, 16; N. Samson, 5.

H. Levesque, 16; G. Bouffard, 8.

R. Lépine, 16; O. Pesant, 12.

G. Lavoie, 14; G. Brown, 16.

L.-P. Laverdière, 3; N. Turcotte, 16.

VENDREDI, 7 AOUT :

N.-D.-de-la-Chemin à Turcotte 11-0.

J. Dorais, 3; P. Brown, 16.

R. St-Michel, 5; N. Turcotte, 16.

R. Guilmet, 16; M. Cloutier, 6.

J. Giroux, 16; C. Morency, 3.

N. Mercier, 12; J. Pesant, 16.

H. Fargues, 14; G. Bouffard, 16.

Succès sans précédent des régates du Lac Saint-Joseph

Les frères Langevin, du Lac St-Joseph, affichent une tenue remarquable, lorsqu'ils l'emportent contre Simpson et Tardivel dans la course de deux avions — Les athlètes du Lac Sergent se signalent — Miles Saucier et Terreau.

La 48^e régates annuelle du Lac St-Joseph disputée samedi après-midi a remporté un succès qui prouve une fois de plus que les difficultés suscitées par la guerre ne sont pas un obstacle aux épreuves sportives et que les appréhensions à ce sujet étaient quelque peu exagérées.

Étant donné le petit nombre de concurrents seniors, le programme de cette classe fut moins chargé que les années précédentes. Les jeunes athlètes, des nouvelles figures dans cette classe pour la plupart, n'en ont pas moins fait très belle figure et on peut douter qu'une comparaison faite entre eux et leurs prédécesseurs, leur serait défavorable.

La plus belle course fut celle de deux avions gagnée par les frères Langevin, du Lac St-Joseph. Jacques et Robert Langevin, deux athlètes de même grandeur et de poids presque identique, ont accusé une forme remarquable. Malgré la lutte qu'ils ont dû livrer aux aviateurs du Lac Sergent, Gerry Simpson et Jean Tardivel, les frères Langevin ont tenu bon jusqu'à la fin, les quelques centaines de spectateurs qui suivaient de la plage cette épreuve ont vu leur chance avancer régulièrement et sans heurts à travers les lames du lac, qui pour cette belle journée, n'étaient pas trop violentes.

Dans les deux avions pour dames, Miles Jacqueline Saucier et Jeannette Terreau ont triomphé des deux sœurs Turcotte, qui depuis plusieurs années, avaient été imbattables dans cette classe féminine. Les nouvelles championnes ont reçu la coupe "Archambault".

La plus belle victoire du Lac Sergent fut la trois avions masculin. Jean Tardivel, Guy Marmette et Gerry Simpson, l'ont gagnée de haute lutte, contre Robert Monast, André Monast et George Doyle, du Lac St-Joseph. La difficulté de leur victoire a augmenté l'intérêt de la course, et décuple leur mérite.

Une course de 3 et 4 avions est autant une épreuve d'équilibre qu'une épreuve de force et de vitesse. C'est pourquoi ces courses ont favorisé samedi, les coureurs les moins pesants. Dans les trois avions pour garçons, Langevin et Dussault étaient aidés de Jean Côté qui eut par là même la victoire. Dans les quatre avions, le lac Sergent a pris les deux premières positions. Cette victoire seule prouve que le lac Sergent pouvait aligner huit concurrents de première classe. Parmi eux nous avons remarqué le vétéran Marcel Frenet-

te, qui n'a pas fait tort à ses coéquipiers.

Si le lac Beauport n'a pas remporté la part du lion dans cette fête nautique, les victoires qu'il a remportées dans les moins de 13 ans, augmentent bien pour l'avenir de l'aviron, dans cet endroit ou les sports sont relativement jeunes.

Filles, un avion, 16 ans et moins, 1-2 mille.

1 — Pernand Chailfouir — L-B

2 — Camille Marmette — L-S

Garçons ou filles, un avion, 13 ans et moins, 1-2 mille.

1 — Jean-Paul Terreau — L-S-J

2 — Jean Dussault — L-S-J

Garçons ou filles, un avion, 16 ans et moins 1-2 mille.

1 — Gerry Simpson — L-S

2 — Ronnie Dussault — L-S-J

Garçons ou filles, 2 avions, 11 ans ou moins, 1-2 mille.

1 — Marthe Chailfouir et André Labrecque — L-B

2 — Gabrielle Joli-Coeur et Jean Boyer — L-S

2 avions, messieurs, 1-2 mille.

1 — Jacques Langevin et Robert Langevin — L-S-J

2 — Gerry Simpson et Jean Tardivel — L-S

Filles, 2 avions, 13 ans ou moins, 1-2 mille.

1 — Gertrude Lemoine et Pauline Laflamme — L-B

2 — Mabel Flynn et Thérèse Huot — L-S-J

Garçons, 2 avions, 16 ans ou moins, 1-4 mille.

1 — Louis Dolbec et Léon Dolbec — L-S

2 — Gilles Mercier et Maurice Paquet — L-S

Garçons, 2 avions, 13 ans ou moins, 1-8 mille.

1 — Georges Côté et Jacques Saucier — L-S-J

2 — Jean-Paul Turgeon et Ronnie Dussault — L-S-J

2 avions, dames et messieurs, 1-4 mille.

1 — Claire Turcotte et Robert Monast — L-S-J

2 — Louise Gravel et Gerry Simpson — L-S

Garçons et filles, 4 avions, 16 ans ou moins, 1-4 mille.

1 — Pernand Chailfouir, Camille Marmette, Maurice Paquet et Gilles Mercier — L-S

2 — Marguerite Ahearn, Betty Ann Hudson, Ronnie Dussault et Robert Langevin — L-S-J

Garçons et filles, 2 avions, 13 ans ou moins, 1-8 mille.

1 — Jacqueline Huot et Jean-Paul Terreau — L-S-J

2 — Nita Lewis, Ronald Deroisin — L-S-J

Garçons et filles, 2 avions, 16 ans ou moins, 1-4 mille.

1 — Huguette Simard, Ronnie Dussault — L-S-J

2 — Charlotte Lavigne, Jacques Brunet — L-B

2 avions, dames, 1-4 mille.

1 — Jacqueline Saucier et Jeannette Terreau — L-S-J

2 — Claire Turcotte et Louise Turcotte — L-S-J

3 avions, 1-4 mille.

1 — Jean Tardivel, Guy Marmette, Gerry Simpson — L-S

2 — Robert Monast, André Monast et George Doyle — L-S-J

Un avion, 16 ans ou moins, 1-2 mille.

1 — Louise Turcotte — L-S-J

2 — Jeannette Simpson — L-S

Garçons et filles, 13 ans ou moins, 1-8 mille.

1 — Jean Rose, Marg. Ahearn, Geo. Côté, Jac. Saucier — L-S-J

2 — Gertrude Lemoine, Pauline Laflamme, André Lapointe et Bryan Suckling — L-S

Garçons, 3 avions, 13 ans ou moins, 1-4 mille.

1 — Robert Langevin, Ronnie Dussault, Jean Côté — L-S-J

2 — Léon Dolbec, Maurice Paquet, Gilles Mercier — L-S

Filles, 2 avions, 11 ans ou moins, 1-8 mille.

1 — Jean Nanghan, Marthe Chailfouir — L-B

2 — Jean Dussault, Isabel Chisholm — L-S-J

Filles, 2 avions, 13 ans et moins, 1-4 mille.

Pittsfield défait Rome par 2-1

Rome, 10. — (P.C.) — Un duel de lanceurs en dix manches s'est terminé en faveur des Electriciens de Pittsfield et aux dépens des Colonels de Rome au cours d'une partie de la Ligue Canado-Américaine jouée ici, hier soir. Thomasson aligna neuf coups sûrs, deux de plus que Hummey, mais il sut bien les espacer.

Pittsfield 101 000 000 1-2 7 1

Rome 000 100 000 0-1 9 1

Thomasson et Lais; Hummey et Phipps.

Tribune libre

Monsieur le Rédacteur

Dans le rapport de la joute entre St-Raphaël et St-Vallier publié dans votre journal, se glisse un mot malin à notre endroit; on y lit ceci: "groupe de joueurs portant l'uniforme de St-Vallier". L'intention du reporter est claire et ne laisse pas de douter, il laisse entendre que nous sommes allés chercher des joueurs étrangers à notre club pour rencontrer le St-Raphaël alors qu'un seul joueur, le champ centre, n'était pas des nôtres et remplaçant un joueur malade. Les autres étaient tous des réguliers de notre club.

En terminant, M. le Rédacteur, je vous remercie de votre hospitalité et demeure humblement vôtre.

Wilfrid Maurice, gérant.

N.B. — Vous nous rendrez grand service en publiant cette lettre dans vos colonnes.

par R.-A. Corriveau.

Le "big-six"

AU RAYON — Les 3 premiers de chaque ligue :

P. A. B. P. C. S. P.

Reiser, 87 341 71 117 343

Williams, 104 364 92 124 341

Gordon, 99 385 58 124 340

White Sox, 69 237 38 80 338

Lombardi, 81 325 23 74 329

Medwick, 105 399 54 130 326

CHICAGO — Ligue Américaine :

Hammer, Red Sox 34, Ligue Nationale : Mize, Giants 19.

POINTS PRODUITS — Ligue Américaine : Williams, Red Sox 101, Ligue Nationale : Mize, Giants 75.

La fête champêtre organisée par le 35^e groupe-brigade donne lieu à des épreuves intéressantes — Des athlètes magnifiquement entraînés — C'est le colonel C.-E.-A. Dupuis, M.C., commandant du 35^e groupe-brigade, qui couronne les vainqueurs — Présence du brigadier Georges-P. Vanier, D.S.O., M.C.

Le colonel C.-E.-A. Dupuis, M.C., et ses valeureux athlètes de la 35^e Brigade (réserve) pouront se vanter d'avoir été favorisés par une température exceptionnelle à la tenue de leur première fête champêtre, au camp de Valcartier. Installés sous leurs tentes depuis une semaine, leur entraînement s'était déroulé sous un soleil radieux lorsque, hier après-midi, des nuages s'amoncelèrent au-dessus de la piste de course qui devait être présentée à un programme varié de sports athlétiques. Apparemment d'humour maussade, Jupiter Pluvius n'attendait pas moins que toutes les épreuves eussent été disputées pour déverser le trop plein de son amertume.

C'est ainsi que les concurrents eurent amplement le temps de se faire valoir pendant les courses aussi palpitantes d'intérêt les unes que les autres que le capitaine Roy-V. Halpin, du régiment de la Chaudière, directeur sportif de la 35^e Brigade, avait organisées avec les membres de son comité sportif. Le colonel Dupuis, M.C., commandant de cette brigade, vint à peine de terminer la remise des trophées et des nombreux prix aux vainqueurs, comme aux meilleurs figurants, quand la pluie se mit de la partie. A l'exception de quelques toilettes de spectateurs amies d'assister au couronnement des héros de cette fête champêtre, tous s'en tirèrent indemnes en se réfugiant sous les tentes mises à leur disposition près de la tribune des juges et des invités de marque.

Parmi les principaux personnages, nous avons remarqué le brigadier G.-P. Vanier, D. S. O., M.C., A.D.C., commandant du district militaire, le lieutenant-colonel Cyrille Vaillancourt, du Régiment de Lévis; le colonel Poitier; le lieutenant-colonel J.-A. Sullivan; le colonel J. Pinault, V. D.; le capitaine Marcel Paradis, commandante du C. W. A.

Finale dans la ligue des Chantiers

Le Belanger s'est assuré du droit de rencontrer le "Babin" dans la finale pour le championnat de la Ligue des Chantiers, en disposant du "Bussières" vendredi soir, au score de 10 à 9. J.-B. Verret, lanceur du Belanger s'est mis en vedette faisant compter 5 points avec 2 circuits et 1 simple.

La finale, 3^e d. s. s'ouvrira ce soir, lundi 7 h. au Parc Victoria. La lutte promet d'être des plus contestées et une animation très vive se fait sentir chez les supporters des 2 équipes. Le vainqueur de cette série s'assurera la possession du magnifique trophée Boivin et Filis.

Cliff Melton entre à l'hôpital

Philadelphie, 9. — (P.A.) — Cliff Melton, lanceur gaucher qui a remporté 11 parties pour les Giants de New-York avant le 4 juillet et n'a pas gagné une seule fois depuis cette date, ne sera plus au service de ce club, a déclaré hier le gérant Mel Ott.

Ott a déclaré que Melton s'en allait à l'hôpital Hopkins pour se faire soigner le coude gauche.

On a annulé le field day annuel

Newark, N.-J., 10. — (P.A.) — L'annulation du programme double prévu hier entre les Bears de Newark et les Giants de Jersey City a aussi eu pour effet de annuler le field day annuel entre les deux équipes rivales du New-Jersey dans la Ligue Internationale.

Les courses et les autres concours auront lieu le 6 septembre mais ils seront cependant disputés au stade Roosevelt de Jersey-City. A cette occasion, Johnny Ruckerm, rapide extérieur des Giants et George Stimpwell, habile voleur de buts des Bears, se rencontreront dans une épreuve de course.

L'ajournement d'hier a modifié considérablement la cédule de Newark. Ils joueront un simple cet après-midi à 3 heures p.m. et un programme double d'après-midi mercredi prochain. La partie d'aujourd'hui est une de celles de mercredi remplaceront le programme qui devait être présenté hier.

C'est le lieutenant C.-E. Pouhot, officier de transport de la 35^e Brigade; l'archedeacon F.-G. Scott, le sympathique padre de la première Grande Guerre; le lieutenant J.-A.-Y. Bouchard, du Régiment de la Chaudière; le major E.-D. Gray-Chaudière; le lieutenant J.-M. Desmureaux, etc.

Toutes les épreuves ont donné lieu à une lutte ardente entre les athlètes de la 35^e Brigade, comme l'indiquent d'ailleurs les résultats que nous reproduisons ci-après. Si les coureurs de 100, 220, 440 et 880 verges et du mille, furent joliment contestés, celles des vétérans dans laquelle figurent le colonel C.-E.-A. Dupuis, M. C. et une dizaine d'autres vétérans de la dernière Grande Guerre, fut le clou de cet événement sportif. La première épreuve fut conduite à une telle allure que l'on dut avoir recours à une autre pour décider du vainqueur. Le colonel Dupuis aurait certes eu quelque chance de se classer premier ran, mais il fut éliminé dans la première épreuve parce que deux rivaux s'étaient concertés pour l'empêcher d'atteindre la ligne d'arrivée!

Au terme de cette fête champêtre le commandant de la 35^e Brigade félicita les vainqueurs et louangea les autres athlètes dont la tenue avait été impeccable. Les quelque 2,000 spectateurs qui ont envahi le champ de course du camp de Valcartier ont semblé fort enchantés de cette matinée sportive et tous ont exprimé le souhait que les athlètes de la 35^e Brigade aient l'occasion de se faire valoir dans de prochaines épreuves d'athlétisme.

Voici les résultats des courses et des autres épreuves :

220 verges — 16^e Armoured

1 — A. Pronovost — Signaux

2 — J. McDonald — 16^e Armoured

100 verges — 16^e Armoured

1 — R. Nadeau — 16^e Armoured

2 — A. Pronovost — Signaux

3 — J. P. Martin — Montmagny

Course à relais, 880 verges

Fuiliers de St-Laurent — P. Rioux, Lucien Berlin, Paul Gosselin et P. Paquet

440 verges — 16^e Armoured

1 — M. L. Laforest — Royal Rifles

2 — D. French — 16^e Armoured

3 — Jacques Beaulieu — 5^eme Batterie

Triple saut — 16^e Armoured

1 — L. Malfenfant — Royal Rifles du Canada

2 — H. A. Simons — 5^eme Batterie

3 — D. Carr — 16^e Armoured

Course avec obstacles

1 — L. Berlin — Fuiliers de St-Laurent

2 — P. Rioux — Fuiliers de St-Laurent

3 — J. Gersho — Royal Rifles du Canada

100 verges — 16^e Armoured

1 — P. R. Lawrence — R. C. A. S. C.

2 — D. R. Carr — 16^e Armoured

3 — Houda — 16^e Armoured

Course à trois jambes

1 — L. Laforest et L. M. L. — Royal Rifles du Canada

2 — Morrow et D. Carr — 16^e Armoured

3 — W. Garter et McCallum — 5^eme Batterie

Lancer du poids

1 — P. H. Laforest — R. C. O. C.

2 — L. Berlin — Royal Rifles du Canada

3 — F. Rioux — Fuiliers de St-Laurent

Course reveil

1 — Westman — 16^e Armoured

2 — J. C. Pettigrew — Regiment de Québec

Sauts en longueur

1 — P. R. Lawrence — R. C. A. S. C.

2 — D. R. Carr — 16^e Armoured

3 — Houda — 16^e Armoured

Course à la corde 2^e épreuve

16^e Armoured

Course de 880 verges

1 — A. Pronovost — 5^eme Signaux

2 — P. Rioux — Fuiliers de St-Laurent

3 — A. Matthews — 10^e Armoured

LE SURHOMME

Vous êtes un bel ami ! Vous me promettez d'aller rendre visite à quelques-uns de mes amis à leur villa sur le bord de la mer, et vous n'y allez pas.

Est-ce de la faim, s'il m'arrive une pile d'ouvrage, tout d'un coup.

Vous êtes mieux d'y aller vous-même. J'ai aussi que j'en aurai la chance.

Quant à moi, vous êtes aussi bien de n'y pas aller du tout.

Clark n'a pas pu venir à ce qu'il paraît.

Embarquez, que Clark y soit ou non vous aimerez cette randonnée en yacht.

A ce moment, à plusieurs centaines de mètres de la rive.

Le tournoi intermédiaire entre en 3^e ronde ce soir

BASEBALL

SAMEDI

Ligue Canado-Américaine —

Gloucester 4, Québec 7

Stica 2, Trois-Rivières 1

Ontario 4, Rome, plus

Pittsfield 4, Amsterdam 10

Ligue Internationale —

Rochester à Syracuse, plus

Newark 4, Montréal 5

Jersey City 4, Buffalo 1

Baltimore 13, Toronto 12, 1^{er}

Baltimore à Toronto, 2^e, plus

Ligue Nationale —

Chicago 1, Cincinnati 2

Chicago 3, Cincinnati 0

Brooklyn 6, Boston 2

New-York 4, Philadelphie, plus

St-Louis 4, Pittsburgh 5

Ligue Américaine —

Detroit 4, St-Louis 4

Boston à Washington, plus

Philadelphie 4, New-York 8

Association Américaine —

Minneapolis 4, Columbus 4

Minneapolis 1, Louisville 4, 1^{er}

Minneapolis 6, Louisville 7

Kansas City 6, Toledo 2

St-Paul 5, Indianapolis 2

DMASCH

Ligue Commerciale —

Chez Roisier 18, Laurion 16

Ligue Canado-Américaine —

St-Laurent 3, St-Louis 4

Pittsfield 2, Rome 1

Ontario, Amsterdam, 2 p. plus

Ligue Nationale —

Toronto à Montréal, 2 p. plus

Rochester 2, Buffalo 1, 1^{er}

Cleveland 2, Chicago 2

Jersey City à Newark, 2 p. plus

Baltimore 6, Syracuse 1, 1^{er}

Baltimore 6, Syracuse 1

Ligue Américaine —

Brooklyn à Boston, 2 p. plus

New-York 3, Philadelphie 2, 1^{er}

New-York 2, Philadelphie 6

Chicago 1, Cincinnati 2, 2^e

St-Louis 4, Pittsburgh 3, 1^{er}

St-Louis 2, Pittsburgh 1

Ligue Américaine —

St-Paul 3, St-Louis 1, 1^{er}

Cleveland 3, St-Louis 1

Cleveland 1, Chicago 11, 1^{er}

Cleveland 2, Chicago 2

Philadelphie à New-York, 2 p. plus

Boston à Washington, 2 p. plus

Association Américaine —

St-Paul 6, Louisville 4

St-Paul 6, Louisville 4

Minneapolis 6, Indianapolis 4

Minneapolis 3, Indianapolis 3

Kansas City 3, Columbus 1

Kansas City 7, Columbus 2

Minneapolis 4, Toledo 2, plus

ACQUOUD-HUI

Ligue Canado-Américaine —

St-Laurent 3, St-Louis 4

Gloucester à T-Rivieres — 2

Pittsfield à Rome

New-York à Amsterdam

Ligue Internationale —

Toronto à Montréal

Jersey City à Newark

Baltimore à Syracuse

Ligue Nationale —

New-York — Boston

Ligue Américaine —

Philadelphie à New-York

Philadelphie à Brooklyn

LES POSITIONS

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. C.

Newark — 71 47 602

Jersey City — 61 53 535

Toronto — 60 59 504

Montréal — 59 60 500

Baltimore — 59 60 496

Buffalo — 66 62 492

Syracuse — 65 62 492

Rochester — 47 75 385

LIGUE NATIONALE

G. P. C.

Brooklyn — 74 33 692

St-Louis — 65 40 619

New-York — 58 51 532

Cleveland — 58 51 532

Cincinnati — 57 51 528

Pittsburgh — 48 55 466

Chicago — 51 61 455

Boston — 45 45 406

Philadelphie — 31 73 298

Ligue Américaine —

Newark — 71 47 602

Jersey City — 61 53 535

Toronto — 60 59 504

Montréal — 59 60 500

Baltimore — 59 60 496

Buffalo — 66 62 492

Syracuse — 65 62 492

Rochester — 47 75 385

Ligue Nationale —

G. P. C.

Brooklyn — 74 33 692

St-Louis — 65 40 619

New-York — 58 51 532

Cleveland — 58 51 532

Cincinnati — 57 51 528

Pittsburgh — 48 55 466

Chicago — 51 61 455

Boston — 45 45 406

Philadelphie — 31 73 298

Ligue Américaine —

Newark — 71 47 602

Jersey City — 61 53 535

Toronto — 60 59 504

Montréal — 59 60 500

Baltimore — 59 60 496

Buffalo — 66 62 492

Syracuse — 65 62 492

Rochester — 47 75 385

Ligue Nationale —

G. P. C.

Brooklyn — 74 33 692

St-Louis — 65 40 619

New-York — 58 51 532

Cleveland — 58 51 532

Cincinnati — 57 51 528

Pittsburgh — 48 55 466

Chicago — 51 61 455

Boston — 45 45 406

Philadelphie — 31 73 298

Ligue Américaine —

Newark — 71 47 602

Jersey City — 61 53 535

Toronto — 60 59 504

Montréal — 59 60 500

Baltimore — 59 60 496

Buffalo — 66 62 492

Syracuse — 65 62 492

Rochester — 47 75 385

Ligue Nationale —

G. P. C.

Brooklyn — 74 33 692

St-Louis — 65 40 619

New-York — 58 51 532

Cleveland — 58 51 532

Cincinnati — 57 51 528

Pittsburgh — 48 55 466

Chicago — 51 61 455

Boston — 45 45 406

Philadelphie — 31 73 298

Ligue Américaine —

Newark — 71 47 602

Jersey City — 61 53 535

Toronto — 60 59 504

Montréal — 59 60 500

Baltimore — 59 60 496

Buffalo — 66 62 492

Syracuse — 65 62 492

Rochester — 47 75 385

Ligue Nationale —

G. P. C.

Brooklyn — 74 33 692

St-Louis — 65 40 619

New-York — 58 51 532

Cleveland — 58 51 532

Cincinnati — 57 51 528

Pittsburgh — 48 55 466

Chicago — 51 61 455

Boston — 45 45 406

Philadelphie — 31 73 298

Ligue Américaine —

Newark — 71 47 602

Jersey City — 61 53 535

Toronto — 60 59 504

Montréal — 59 60 500

Baltimore — 59 60 496

Buffalo — 66 62 492

Syracuse — 65 62 492

Rochester — 47 75 385

Ligue Nationale —

G. P. C.

Brooklyn — 74 33 692

St-Louis — 65 40 619

New-York — 58 51 532

Cleveland — 58 51 532

Cincinnati — 57 51 528

Pittsburgh — 48 55 466

Chicago — 51 61 455

Boston — 45 45 406

Philadelphie — 31 73 298

Ligue Américaine —

Newark — 71 47 602

Jersey City — 61 53 535

Toronto — 60 59 504

Montréal — 59 60 500

Baltimore — 59 60 496

Buffalo — 66 62 492

Syracuse — 65 62 492

Rochester — 47 75 385

Ligue Nationale —

G. P. C.

Brooklyn — 74 33 692

St-Louis — 65 40 619

New-York

Un discours du premier ministre sur le Service national sélectif

Le T. H. Mackenzie King exposera mercredi soir à toute la nation les changements radicaux que l'on prépare dans le domaine du service national sélectif — La production de guerre.

Ottawa, 10. (De notre correspondant parlementaire). — On s'attend à ce que le premier ministre Mackenzie King prononce mercredi soir son premier discours à la radio depuis des mois. Le chef du gouvernement exposera à toute la nation les changements radicaux que l'on prépare dans le domaine du service national sélectif.

Les inscriptions aux cours de premiers soins

Plus de quatre cents personnes se sont inscrites aux cours de premiers soins de l'Ass. Ambulancière St-Jean dans le bas du fleuve.

Rimouski, (DNC). — Un travail considérable a été fait au cours des dernières semaines dans la région du Bas St-Laurent pour que le plus grand nombre possible de personnes puissent suivre les cours de premiers soins et les cours de soins à domicile donnés sous les auspices de l'Association Ambulancière St-Jean. Pour cela, des comités auxiliaires ont été créés dans un grand nombre de localités de la région grâce à l'insatiable dévouement de la présidente et infirmière en chef du Centre de Québec de l'Association, Mme G. Deschênes.

Après avoir aidé à la formation de comités à Rivière du Loup, Cacouna, Trois-Pistoles, Rimouski, Mont-Joli et Matane, Mme Deschênes est revenue cette semaine dans la région pour aider les organismes créés et en former d'autres, notamment à Bic et Ste-Plavie. Mme Deschênes a visité les comités formés et mercredi soir elle assistait à l'inauguration des cours donnés à Rimouski et donnait elle-même une première démonstration pratique.

A RIMOUSKI

Le Dr Omer Leclerc, officier médical de l'Unité Sanitaire a été élu la semaine dernière président instructeur en chef du comité auxiliaire de l'Association Ambulancière St-Jean de Rimouski, en remplacement de Dr Philippe Simard, qui doit partir prochainement pour continuer l'élection du Dr Leclerc s'est faite au cours d'une assemblée des membres de l'exécutif du comité, qui eut lieu lundi soir à l'hôtel George VI.

Ce comité est formé d'une présidente et d'une présidente, la présidente étant Mme Léopold D'Amour, vice-présidente, Mme Bruno Grandmont et de deux vice-présidentes, Mesdames Léon Leduc et Alex. Murray. La secrétaire du comité est Mme Gilberte Couillard et l'assistante, secrétaire, Mme Gaby Rouchard. Au cours de la réunion, le comité s'est aussi élu une secrétaire en la personne de Mme François Joly. Mme J.-A. Dubé a été nommée infirmière en chef et garde Hubert, de l'hôpital St-Joseph a été nommée instructrice en chef. Le capitaine Léopold Laroque sera l'aumônier du comité.

A L'HÔPITAL ST-JOSEPH

Mlle Maria Baumier, garde-malade enregistrée et surintendante de l'hôpital St-Luc de Québec a remplacé lundi matin l'hospitalière en chef de l'hôpital St-Joseph de Rimouski, dans le but d'étudier les possibilités d'adopter au personnel de l'hôpital, un détachement d'adresses volontaires. Ce détachement ferait son entraînement à l'hôpital afin de former une équipe qui pourrait lui prêter main-forte, advenant un désastre.

Pour devenir membre de ce détachement, il faut posséder un certificat de premiers soins ou être capable de donner des soins médicaux à l'hôpital, un certificat de soins médicaux de l'Association Ambulancière St-Jean. On sait que tout dernièrement, Lady Fleet, châteline de Spencer Wood a été nommée par la princesse Alice, présidente d'un comité provincial pour la formation de ces aides volontaires. Mlle Baumier seconde Lady Fleet dans cette organisation.

On a appris également que des cours de premiers soins seront donnés à 65 aides — gardes-malades de l'hôpital St-Joseph, de même qu'à 14 infirmières graduées de l'hôpital. Ces dernières suivront ces cours pour se qualifier pour le médaillon. Ces cours sont organisés par le comité auxiliaire de Rimouski.

(Suite à la page 15. Te. co.)

Visiteur distingué à Valcartier



Le révérend P.-B. CLAYTON, chapelain de Sa Majesté le roi, a visité, hier matin, la 35e brigade de réserve au camp de Valcartier. Nous voyons ici, de gauche à droite, le capitaine-abbé BENOÎT FORTIER, aumônier du Régiment de Voltigeurs de Québec; le révérend F.-G. SCOTT, archevêque anglican, colonel honoraire et doyen des chapelains de l'armée canadienne; le révérend P.-B. CLAYTON et le major-abbé A. PETTIGREW, aumônier du Régiment de Québec. (Photo du "Soleil")

La prison où les six saboteurs ont été électrocutés à Washington



La prison du district de Columbia (à gauche), où étaient détenus les six saboteurs allemands exécutés samedi, et la chambre même où ils ont été électrocutés. Les deux autres saboteurs, ayant trahi leurs camarades, ont obtenu la vie sauve, mais ils ont été condamnés aux travaux forcés. (Photo Central Press)

Trois personnes blessées dans des accidents d'automobiles

M. et Mme Gérard Morin sont blessés dans une collision survenue à l'angle des rues St-Thomas et St-André et le jeune Jacques Soucy est blessé par un camion.

Une dizaine d'accidents ont été rapportés au service municipal de la circulation, au cours de la dernière semaine. Dans ces accidents, trois personnes ont été blessées. Ce sont :

M. et madame Gérard Morin, 41, rue Lavigne, Jacques Soucy, 13 ans, 305, rue St-Cyrille.

Dans la plupart des cas, il s'agit de collisions d'automobiles qui se sont produites ici et là dans les limites de la ville.

M. et Mme Morin ont été blessés, hier après-midi, au cours d'un accident survenu à l'angle des rues St-Thomas et St-André, lorsque leur véhicule est entré en collision avec un auto de la brigade des incendies. Cet accident aurait pu avoir des conséquences encore beaucoup plus graves.

Quant au jeune Soucy, il a été blessé par un camion de livraison, samedi après-midi, à l'angle des rues Candiac et Dumont. Ses blessures ne sont heureusement pas graves.

M. et madame Gérard Morin, 41, rue Lavigne, Jacques Soucy, 13 ans, 305, rue St-Cyrille.

Dans la plupart des cas, il s'agit de collisions d'automobiles qui se sont produites ici et là dans les limites de la ville.

M. et Mme Morin ont été blessés, hier après-midi, au cours d'un accident survenu à l'angle des rues St-Thomas et St-André, lorsque leur véhicule est entré en collision avec un auto de la brigade des incendies. Cet accident aurait pu avoir des conséquences encore beaucoup plus graves.

Quant au jeune Soucy, il a été blessé par un camion de livraison, samedi après-midi, à l'angle des rues Candiac et Dumont. Ses blessures ne sont heureusement pas graves.

M. et madame Gérard Morin, 41, rue Lavigne, Jacques Soucy, 13 ans, 305, rue St-Cyrille.

Dans la plupart des cas, il s'agit de collisions d'automobiles qui se sont produites ici et là dans les limites de la ville.

M. et Mme Morin ont été blessés, hier après-midi, au cours d'un accident survenu à l'angle des rues St-Thomas et St-André, lorsque leur véhicule est entré en collision avec un auto de la brigade des incendies. Cet accident aurait pu avoir des conséquences encore beaucoup plus graves.

Quant au jeune Soucy, il a été blessé par un camion de livraison, samedi après-midi, à l'angle des rues Candiac et Dumont. Ses blessures ne sont heureusement pas graves.

M. et madame Gérard Morin, 41, rue Lavigne, Jacques Soucy, 13 ans, 305, rue St-Cyrille.

Dans la plupart des cas, il s'agit de collisions d'automobiles qui se sont produites ici et là dans les limites de la ville.

M. et Mme Morin ont été blessés, hier après-midi, au cours d'un accident survenu à l'angle des rues St-Thomas et St-André, lorsque leur véhicule est entré en collision avec un auto de la brigade des incendies. Cet accident aurait pu avoir des conséquences encore beaucoup plus graves.

Quant au jeune Soucy, il a été blessé par un camion de livraison, samedi après-midi, à l'angle des rues Candiac et Dumont. Ses blessures ne sont heureusement pas graves.

M. et madame Gérard Morin, 41, rue Lavigne, Jacques Soucy, 13 ans, 305, rue St-Cyrille.

Dans la plupart des cas, il s'agit de collisions d'automobiles qui se sont produites ici et là dans les limites de la ville.

M. et Mme Morin ont été blessés, hier après-midi, au cours d'un accident survenu à l'angle des rues St-Thomas et St-André, lorsque leur véhicule est entré en collision avec un auto de la brigade des incendies. Cet accident aurait pu avoir des conséquences encore beaucoup plus graves.

Quant au jeune Soucy, il a été blessé par un camion de livraison, samedi après-midi, à l'angle des rues Candiac et Dumont. Ses blessures ne sont heureusement pas graves.

M. et madame Gérard Morin, 41, rue Lavigne, Jacques Soucy, 13 ans, 305, rue St-Cyrille.

Dans la plupart des cas, il s'agit de collisions d'automobiles qui se sont produites ici et là dans les limites de la ville.

M. et Mme Morin ont été blessés, hier après-midi, au cours d'un accident survenu à l'angle des rues St-Thomas et St-André, lorsque leur véhicule est entré en collision avec un auto de la brigade des incendies. Cet accident aurait pu avoir des conséquences encore beaucoup plus graves.

Quant au jeune Soucy, il a été blessé par un camion de livraison, samedi après-midi, à l'angle des rues Candiac et Dumont. Ses blessures ne sont heureusement pas graves.

M. et madame Gérard Morin, 41, rue Lavigne, Jacques Soucy, 13 ans, 305, rue St-Cyrille.

Dans la plupart des cas, il s'agit de collisions d'automobiles qui se sont produites ici et là dans les limites de la ville.

Le jeune John Fox s'est blessé mortellement par pur accident

Le jury du coroner rend un verdict de "mort accidentelle" à la fin de l'enquête tenue sur la mort du jeune Fox qui s'est blessé en se jetant sur un couteau que tenait son compagnon.

"John (Jack) Fox, employé au Citadelle Cigar Store, est mort d'une plaie pénétrante au cou après qu'il se fut jeté accidentellement sur un couteau aigu que tenait son ami Gaston Gingras". Tel est le verdict rendu, ce matin, à l'issue de l'enquête.

Le corps du jury composé de MM. J.-P. Pluie, Herziengilde Couture, Raymond Morissette, Joseph Bergeron, Arthur Gaudreau et Pierre Marceau a rendu ce verdict après avoir entendu les témoignages du frère de la victime, le sergent Edward Fox, du détective Raymond Labrie, du constable Roger Guillemette, de M. Jack Mons, commis en charge du magasin, de M. Marius Vallancourt, commis. Le jeune Romeo Gingras, 19 ans, a lui-même témoigné et il a donné une version précise du drame.

Au moment de la tragédie, Romeo Gingras était à couper du pain avec un couteau bien aiguisé. Le jeune Fox vint alors à lui pour le taquiner, mais comme Gingras se retournait — et sans qu'il y ait eu mouvement de sa part — Fox vint se jeter sur le couteau qui lui toucha le cou.

Averti par son compagnon de la gravité de sa blessure, le jeune Gingras partit lui-même à la recherche d'un médecin. Il parcourut quelques rues mais ce fut peine inutile. Quelques minutes plus tard, à son arrivée, le jeune Fox décédait. Ce fut également le jeune Gingras qui se rendit à la station de police pour demander le secours de policiers.

Les témoignages entendus, ce matin, ont prouvé que John Fox et Gaston Gingras étaient deux bons amis, qu'ils n'avaient aucune animosité entre eux et qu'ils entretenaient de bons sentiments.

Le verdict de "mort accidentelle" a été rendu à la fin de l'enquête tenue sur la mort du jeune Fox qui s'est blessé en se jetant sur un couteau que tenait son compagnon.

"John (Jack) Fox, employé au Citadelle Cigar Store, est mort d'une plaie pénétrante au cou après qu'il se fut jeté accidentellement sur un couteau aigu que tenait son ami Gaston Gingras". Tel est le verdict rendu, ce matin, à l'issue de l'enquête.

Le corps du jury composé de MM. J.-P. Pluie, Herziengilde Couture, Raymond Morissette, Joseph Bergeron, Arthur Gaudreau et Pierre Marceau a rendu ce verdict après avoir entendu les témoignages du frère de la victime, le sergent Edward Fox, du détective Raymond Labrie, du constable Roger Guillemette, de M. Jack Mons, commis en charge du magasin, de M. Marius Vallancourt, commis. Le jeune Romeo Gingras, 19 ans, a lui-même témoigné et il a donné une version précise du drame.

Au moment de la tragédie, Romeo Gingras était à couper du pain avec un couteau bien aiguisé. Le jeune Fox vint alors à lui pour le taquiner, mais comme Gingras se retournait — et sans qu'il y ait eu mouvement de sa part — Fox vint se jeter sur le couteau qui lui toucha le cou.

Averti par son compagnon de la gravité de sa blessure, le jeune Gingras partit lui-même à la recherche d'un médecin. Il parcourut quelques rues mais ce fut peine inutile. Quelques minutes plus tard, à son arrivée, le jeune Fox décédait. Ce fut également le jeune Gingras qui se rendit à la station de police pour demander le secours de policiers.

Les témoignages entendus, ce matin, ont prouvé que John Fox et Gaston Gingras étaient deux bons amis, qu'ils n'avaient aucune animosité entre eux et qu'ils entretenaient de bons sentiments.

Le verdict de "mort accidentelle" a été rendu à la fin de l'enquête tenue sur la mort du jeune Fox qui s'est blessé en se jetant sur un couteau que tenait son compagnon.

"John (Jack) Fox, employé au Citadelle Cigar Store, est mort d'une plaie pénétrante au cou après qu'il se fut jeté accidentellement sur un couteau aigu que tenait son ami Gaston Gingras". Tel est le verdict rendu, ce matin, à l'issue de l'enquête.

Le corps du jury composé de MM. J.-P. Pluie, Herziengilde Couture, Raymond Morissette, Joseph Bergeron, Arthur Gaudreau et Pierre Marceau a rendu ce verdict après avoir entendu les témoignages du frère de la victime, le sergent Edward Fox, du détective Raymond Labrie, du constable Roger Guillemette, de M. Jack Mons, commis en charge du magasin, de M. Marius Vallancourt, commis. Le jeune Romeo Gingras, 19 ans, a lui-même témoigné et il a donné une version précise du drame.

Au moment de la tragédie, Romeo Gingras était à couper du pain avec un couteau bien aiguisé. Le jeune Fox vint alors à lui pour le taquiner, mais comme Gingras se retournait — et sans qu'il y ait eu mouvement de sa part — Fox vint se jeter sur le couteau qui lui toucha le cou.

Averti par son compagnon de la gravité de sa blessure, le jeune Gingras partit lui-même à la recherche d'un médecin. Il parcourut quelques rues mais ce fut peine inutile. Quelques minutes plus tard, à son arrivée, le jeune Fox décédait. Ce fut également le jeune Gingras qui se rendit à la station de police pour demander le secours de policiers.

Les témoignages entendus, ce matin, ont prouvé que John Fox et Gaston Gingras étaient deux bons amis, qu'ils n'avaient aucune animosité entre eux et qu'ils entretenaient de bons sentiments.

Le verdict de "mort accidentelle" a été rendu à la fin de l'enquête tenue sur la mort du jeune Fox qui s'est blessé en se jetant sur un couteau que tenait son compagnon.

"John (Jack) Fox, employé au Citadelle Cigar Store, est mort d'une plaie pénétrante au cou après qu'il se fut jeté accidentellement sur un couteau aigu que tenait son ami Gaston Gingras". Tel est le verdict rendu, ce matin, à l'issue de l'enquête.

Le corps du jury composé de MM. J.-P. Pluie, Herziengilde Couture, Raymond Morissette, Joseph Bergeron, Arthur Gaudreau et Pierre Marceau a rendu ce verdict après avoir entendu les témoignages du frère de la victime, le sergent Edward Fox, du détective Raymond Labrie, du constable Roger Guillemette, de M. Jack Mons, commis en charge du magasin, de M. Marius Vallancourt, commis. Le jeune Romeo Gingras, 19 ans, a lui-même témoigné et il a donné une version précise du drame.

Au moment de la tragédie, Romeo Gingras était à couper du pain avec un couteau bien aiguisé. Le jeune Fox vint alors à lui pour le taquiner, mais comme Gingras se retournait — et sans qu'il y ait eu mouvement de sa part — Fox vint se jeter sur le couteau qui lui toucha le cou.

Averti par son compagnon de la gravité de sa blessure, le jeune Gingras partit lui-même à la recherche d'un médecin. Il parcourut quelques rues mais ce fut peine inutile. Quelques minutes plus tard, à son arrivée, le jeune Fox décédait. Ce fut également le jeune Gingras qui se rendit à la station de police pour demander le secours de policiers.

Les témoignages entendus, ce matin, ont prouvé que John Fox et Gaston Gingras étaient deux bons amis, qu'ils n'avaient aucune animosité entre eux et qu'ils entretenaient de bons sentiments.

Le verdict de "mort accidentelle" a été rendu à la fin de l'enquête tenue sur la mort du jeune Fox qui s'est blessé en se jetant sur un couteau que tenait son compagnon.

"John (Jack) Fox, employé au Citadelle Cigar Store, est mort d'une plaie pénétrante au cou après qu'il se fut jeté accidentellement sur un couteau aigu que tenait son ami Gaston Gingras". Tel est le verdict rendu, ce matin, à l'issue de l'enquête.

Le corps du jury composé de MM. J.-P. Pluie, Herziengilde Couture, Raymond Morissette, Joseph Bergeron, Arthur Gaudreau et Pierre Marceau a rendu ce verdict après avoir entendu les témoignages du frère de la victime, le sergent Edward Fox, du détective Raymond Labrie, du constable Roger Guillemette, de M. Jack Mons, commis en charge du magasin, de M. Marius Vallancourt, commis. Le jeune Romeo Gingras, 19 ans, a lui-même témoigné et il a donné une version précise du drame.

Au moment de la tragédie, Romeo Gingras était à couper du pain avec un couteau bien aiguisé. Le jeune Fox vint alors à lui pour le taquiner, mais comme Gingras se retournait — et sans qu'il y ait eu mouvement de sa part — Fox vint se jeter sur le couteau qui lui toucha le cou.

Averti par son compagnon de la gravité de sa blessure, le jeune Gingras partit lui-même à la recherche d'un médecin. Il parcourut quelques rues mais ce fut peine inutile. Quelques minutes plus tard, à son arrivée, le jeune Fox décédait. Ce fut également le jeune Gingras qui se rendit à la station de police pour demander le secours de policiers.

Les témoignages entendus, ce matin, ont prouvé que John Fox et Gaston Gingras étaient deux bons amis, qu'ils n'avaient aucune animosité entre eux et qu'ils entretenaient de bons sentiments.

Le verdict de "mort accidentelle" a été rendu à la fin de l'enquête tenue sur la mort du jeune Fox qui s'est blessé en se jetant sur un couteau que tenait son compagnon.

"John (Jack) Fox, employé au Citadelle Cigar Store, est mort d'une plaie pénétrante au cou après qu'il se fut jeté accidentellement sur un couteau aigu que tenait son ami Gaston Gingras". Tel est le verdict rendu, ce matin, à l'issue de l'enquête.

Le corps du jury composé de MM. J.-P. Pluie, Herziengilde Couture, Raymond Morissette, Joseph Bergeron, Arthur Gaudreau et Pierre Marceau a rendu ce verdict après avoir entendu les témoignages du frère de la victime, le sergent Edward Fox, du détective Raymond Labrie, du constable Roger Guillemette, de M. Jack Mons, commis en charge du magasin, de M. Marius Vallancourt, commis. Le jeune Romeo Gingras, 19 ans, a lui-même témoigné et il a donné une version précise du drame.

Au moment de la tragédie, Romeo Gingras était à couper du pain avec un couteau bien aiguisé. Le jeune Fox vint alors à lui pour le taquiner, mais comme Gingras se retournait — et sans qu'il y ait eu mouvement de sa part — Fox vint se jeter sur le couteau qui lui toucha le cou.

Averti par son compagnon de la gravité de sa blessure, le jeune Gingras partit lui-même à la recherche d'un médecin. Il parcourut quelques rues mais ce fut peine inutile. Quelques minutes plus tard, à son arrivée, le jeune Fox décédait. Ce fut également le jeune Gingras qui se rendit à la station de police pour demander le secours de policiers.

Les témoignages entendus, ce matin, ont prouvé que John Fox et Gaston Gingras étaient deux bons amis, qu'ils n'avaient aucune animosité entre eux et qu'ils entretenaient de bons sentiments.

Le verdict de "mort accidentelle" a été rendu à la fin de l'enquête tenue sur la mort du jeune Fox qui s'est blessé en se jetant sur un couteau que tenait son compagnon.

"John (Jack) Fox, employé au Citadelle Cigar Store, est mort d'une plaie pénétrante au cou après qu'il se fut jeté accidentellement sur un couteau aigu que tenait son ami Gaston Gingras". Tel est le verdict rendu, ce matin, à l'issue de l'enquête.

Le corps du jury composé de MM. J.-P. Pluie, Herziengilde Couture, Raymond Morissette, Joseph Bergeron, Arthur Gaudreau et Pierre Marceau a rendu ce verdict après avoir entendu les témoignages du frère de la victime, le sergent Edward Fox, du détective Raymond Labrie, du constable Roger Guillemette, de M. Jack Mons, commis en charge du magasin, de M. Marius Vallancourt, commis. Le jeune Romeo Gingras, 19 ans, a lui-même témoigné et il a donné une version précise du drame.

Au moment de la tragédie, Romeo Gingras était à couper du pain avec un couteau bien aiguisé. Le jeune Fox vint alors à lui pour le taquiner, mais comme Gingras se retournait — et sans qu'il y ait eu mouvement de sa part — Fox vint se jeter sur le couteau qui lui toucha le cou.

Averti par son compagnon de la gravité de sa blessure, le jeune Gingras partit lui-même à la recherche d'un médecin. Il parcourut quelques rues mais ce fut peine inutile. Quelques minutes plus tard, à son arrivée, le jeune Fox décédait. Ce fut également le jeune Gingras qui se rendit à la station de police pour demander le secours de policiers.

Les témoignages entendus, ce matin, ont prouvé que John Fox et Gaston Gingras étaient deux bons amis, qu'ils n'avaient aucune animosité entre eux et qu'ils entretenaient de bons sentiments.

Le verdict de "mort accidentelle" a été rendu à la fin de l'enquête tenue sur la mort du jeune Fox qui s'est blessé en se jetant sur un couteau que tenait son compagnon.

"John (Jack) Fox, employé au Citadelle Cigar Store, est mort d'une plaie pénétrante au cou après qu'il se fut jeté accidentellement sur un couteau aigu que tenait son ami Gaston Gingras". Tel est le verdict rendu, ce matin, à l'issue de l'enquête.

Le corps du jury composé de MM. J.-P. Pluie, Herziengilde Couture, Raymond Morissette, Joseph Bergeron, Arthur Gaudreau et Pierre Marceau a rendu ce verdict après avoir entendu les témoignages du frère de la victime, le sergent Edward Fox, du détective Raymond Labrie, du constable Roger Guillemette, de M. Jack Mons, commis en charge du magasin, de M. Marius Vallancourt, commis. Le jeune Romeo Gingras, 19 ans, a lui-même témoigné et il a donné une version précise du drame.

Au moment de la tragédie, Romeo Gingras était à couper du pain avec un couteau bien aiguisé. Le jeune Fox vint alors à lui pour le taquiner, mais comme Gingras se retournait — et sans qu'il y ait eu mouvement de sa part — Fox vint se jeter sur le couteau qui lui toucha le cou.

Averti par son compagnon de la gravité de sa blessure, le jeune Gingras partit lui-même à la recherche d'un médecin. Il parcourut quelques rues mais ce fut peine inutile. Quelques minutes plus tard, à son arrivée, le jeune Fox décédait. Ce fut également le jeune Gingras qui se rendit à la station de police pour demander le secours de policiers.

Les témoignages entendus, ce matin, ont prouvé que John Fox et Gaston Gingras étaient deux bons amis, qu'ils n'avaient aucune animosité entre eux et qu'ils entretenaient de bons sentiments.

Le verdict de "mort accidentelle" a été rendu à la fin de l'enquête tenue sur la mort du jeune Fox qui s'est blessé en se jetant sur un couteau que tenait son compagnon.

"John (Jack) Fox, employé au Citadelle Cigar Store, est mort d'une plaie pénétrante au cou après qu'il se fut jeté accidentellement sur un couteau aigu que tenait son ami Gaston Gingras". Tel est le verdict rendu, ce matin, à l'issue de l'enquête.

Le corps du jury composé de MM. J.-P. Pluie, Herziengilde Couture, Raymond Morissette, Joseph Bergeron, Arthur Gaudreau et Pierre Marceau a rendu ce verdict après avoir entendu les témoignages du frère de la victime, le sergent Edward Fox, du détective Raymond Labrie, du constable Roger Guillemette, de M. Jack Mons, commis en charge du magasin, de M. Marius Vallancourt, commis. Le jeune Romeo Gingras, 19 ans, a lui-même témoigné et il a donné une version précise du drame.

Au moment de la tragédie, Romeo Gingras était à couper du pain avec un couteau bien aiguisé. Le jeune Fox vint alors à lui pour le taquiner, mais comme Gingras se retournait — et sans qu'il y ait eu mouvement de sa part — Fox vint se jeter sur le couteau qui lui toucha le cou.

Averti par son compagnon de la gravité de sa blessure, le jeune Gingras partit lui-même à la recherche d'un médecin. Il parcourut quelques rues mais ce fut peine inutile. Quelques minutes plus tard, à son arrivée, le jeune Fox décédait. Ce fut également le jeune Gingras qui se rendit à la station de police pour demander le secours de policiers.

A NEW DELHI

New Delhi, 10. (P. C.) — La police de New Delhi a repoussé aujourd'hui une petite foule de manifestants qui avaient réussi à franchir une barricade au pied de la colline où est situé l'hôtel du vice-roi, lord Linlithgow. La plupart des autres manifestants, qui étaient parvenus à la vieille partie de la ville pour se rendre à l'hôtel du vice-roi, furent arrêtés à la porte Ajmeri par la police.

Bureau américain d'information établi prochainement à Ottawa

Les autorités américaines établiront sous peu dans la capitale canadienne un bureau d'information et de propagande de guerre — Echange de renseignements entre le Canada et les Etats-Unis au sujet de la guerre.

Ottawa, 10. (De notre correspondant parlementaire). — Les Etats-Unis auront bientôt en permanence à Ottawa pour la durée du conflit leur bureau d'information et de propagande de guerre.

M. Dona Doten, du bureau d'information de guerre de Washington, est dans la capitale canadienne depuis la fin de semaine. Il séjournera ici environ une dizaine de jours. Il jettera les bases du bureau de propagande des Etats-Unis ici.

Toutefois, ce n'est pas M. Doten lui-même qui dirigera le bureau américain de propagande de guerre à Ottawa. Ce bureau fonctionnera à peu près de la même manière que le bureau britannique déjà établi ici. En effet, un agent de liaison viendra de Washington et sera installé aux quartiers généraux du bureau canadien de l'information publique. Cet agent de presse fournira au service canadien de propagande toutes les nouvelles sur l'effort de guerre américain tandis que le service canadien de l'information lui fournira aussi tous les détails de l'effort de guerre canadien. Ces nouvelles sur les Etats-Unis en guerre paraîtront dans les journaux canadiens tandis que les nouvelles sur le Canada en guerre paraîtront dans les journaux américains et cela grâce à l'établissement du bureau de propagande que Washington est en train d'ouvrir à Ottawa.

Le cadavre de Mlle Anita Laplante, excellente jeune fille qui était employée au studio M. R. Gravel, photographe, ex-Sie-Catherine est, 3331, rue St-Jacques, à l'emploi de la Compagnie des Tramways de Montréal.

Mlle Laplante avait quitté son domicile, vendredi soir, en disant à ses parents qu'elle allait se faire "tirer au thé". Inquiète de son absence prolongée, les parents de la jeune fille se mirent à la recherche et c'est en apprenant samedi, la découverte d'un cadavre d'une fille, qu'ils se rendirent à la morgue où ils constatèrent avec tristesse qu'il s'agissait bien de leur sœur.

En allant chercher le cadavre de la victime, le fourgon de la morgue heurta un adolescent qui traversait la chaussée rue Ontario, entre les rues Wolfe et Montcalm. Fernand Latendresse, 14 ans, dont les parents, habitent rue Wolfe 1830, ont en transporta en ambulance à l'hôpital St-Luc, où ont à lui faire une vingtaine de points de suture pour une large plaie reçue au bras gauche.

Avis donné par la police

Le chef-adjoint de la police municipale désire attirer l'attention du public sur le fait que des citoyens insistent des enseignes et pétards en jaune la chaîne du trottoir en front de leurs propriétés dans le but d'empêcher le stationnement et de contrôler la circulation.

L'article 13 du règlement 363 concernant la circulation dans les rues de la cité se lit comme suit : Il est défendu de poser, de garder en place ou de mettre en évidence, sur une rue ou à un endroit qui soit visible d'une rue, aucun signal, enseigne ou dispositif qui est ostensiblement destiné à contrôler la circulation ou qui empêche de voir un signal officiel.

Le chef-adjoint tient donc à avvertir que les blessures de Roy ne sont pas graves. Le jeune homme souffre de contusions à la figure et de blessures aux bras et aux jambes.

Un citoyen de Disraeli, M. Amédée Roy, a été blessé par une automobile sur la route de Champigny — Transporté à l'hôpital.

Amédée Roy, 35 ans, Disraeli, a été blessé assez gravement par un chauffeur, vers 11 heures 30, hier soir, sur la route nationale, à un demi-milieu environ à l'ouest du poste de la police de la route, à Champigny. M. Roy a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Hubert Moisan après avoir été ramassé sur la route par des citoyens des environs qui furent alertés par ses cris.

Au moment de l'accident, l'automobiliste inconnu qui a frappé se dirigeait vers Québec tandis que Amédée Roy se dirigeait en direction de l'ouest. Projeté sur le bord de la route, Roy se mit à appeler au secours. A ses cris, des citoyens accoururent, lui prodiguèrent les premiers soins et appelèrent les officiers de la route stationnés à Champigny. Pendant que les ambulanciers étaient appelés et qu'ils transportaient le blessé à l'hôpital, des agents de la route poursuivirent aussitôt des recherches pour retracer le chauffeur.

A l'hôpital St-Sacrement, on nous dit que les blessures de Roy ne sont pas graves. Le jeune homme souffre de contusions à la figure et de blessures aux bras et aux jambes.

Longue

(Suite à la page 13, 1ère col.)

QUEBEC
s'appuie sur des renseignements

Billet doux

ÉTATISATION

Au cours du présent mois, le gouvernement anglais est censé s'emparer des mines de charbon du royaume, moyennant le paiement d'une indemnité de quelques millions de livres sterling à leurs propriétaires. Si tout se passe ainsi qu'on l'annonce, le monopole du bitume, qui a souillé tant de nobles mains, aura vécu. Etant donné le taux de l'impôt sur le revenu, le prix que l'Angleterre paiera pour ces vieilles mines ne paraît pas exorbitant. Mais on ne sait pas au juste quel potentiel de richesses naturelles gît au fond de ces puits d'anthracite, et il est toujours à redouter qu'il en coûte plus cher à l'Etat qu'aux particuliers pour exploiter ses propriétés avec l'aide d'ouvriers qui ont un si gros mot à dire aux élections. Il y a bien des économistes qui prétendent que l'expropriation des mines anglaises arrive trop tard : premièrement, parce qu'on en a tiré ce qu'elles avaient de meilleur, et, secondement, parce que les conditions futures de cette industrie ne seront jamais aussi favorables qu'elles le furent autrefois. Tout de même, c'est un pas dans la voie de la restitution nationale.

MENUS PROPOS

"Opportet orare."
Le courant s'accélère.
La terre en avait besoin.
Le plus tôt sera le mieux.
L'ennemi se moque de nous.
Les Chinois donnent l'exemple.
Un feu de paille ne dure qu'un moment.
L'ignon et l'ail s'en veulent aux tomates.
On voit remuer quelque chose aux antipodes.
On enfume les boues, sans s'occuper des chèvres.
Le protecteur anglais s'étend sur les intouchables.
On retrouvera Gandhi dans la Vallée de Josphat.
Pour sauver sa face, la Russie sacrificiera son Maikop.
Il reste encore six millions de saboteurs à mettre à mort.

LE VENT ELECTORAL

A moins de surprise, c'est probablement en Saskatchewan que se produira la prochaine épreuve électorale. Elle permettra de juger au moins relativement du mouvement des idées dans l'ouest canadien. Le gouvernement libéral de Regina se prétend certain de la victoire, et cette présomption ne paraît pas téméraire s'il n'avait à redouter que l'opposition conservatrice et les éléments épars du groupe créditiste. Cependant, les partisans de la "C.C.F." se promettent de tenter un grand effort en Saskatchewan et ils s'imaginent qu'ils ont de belles chances de gagner cette province rurale à leur formule politique. Dans toute élection, il entre toujours des éléments imprévus. Dans le cas présent, l'équation électorale offre plusieurs alternatives dont on est curieux de connaître les combinaisons et les résultats pratiques. Si le parti de M. Coldwell remporte un succès même relatif auprès d'un électoral rural, on en pourra conclure que sa doctrine s'impose de plus en plus aux populations de l'ouest. Mais si ses candidats y sont battus à plates coutures, ce n'est pas dans la province de Québec que ce groupe de libéraux avancés trouvera de nouveaux adhérents.

MORT AUX SABOTEURS

Six des saboteurs allemands amenés aux Etats-Unis par des submersibles ont été mis à mort dans la prison de Washington. Ils avaient demandé d'être considérés comme des prisonniers de guerre. On leur a justement refusé cette requête, parce que la loi internationale ne reconnaît comme prisonniers de guerre véritables que les soldats en uniforme. Ces saboteurs boches étaient venus comme des civils lorsqu'ils ont été arrêtés. Quelle procédure suivrait-on en Canada, si on se semblait se présenter? Tout probablement une procédure identique à celle qui a été instituée pour la circonstance, dans la république américaine; avec cette différence que le dernier mot dans la cause appartiendrait au ministre de la Justice, et non au chef de l'Etat. En pareille occurrence, en Europe, les saboteurs sont cités devant une cour martiale, forme de procès encore plus expéditive que celle adoptée par le gouvernement américain. Comment procéderait-on, cependant, si les saboteurs étaient de citoyenneté américaine ou canadienne? Leur crime étant encore plus odieux que celui des suppôts étrangers obéissant aux ordres de leurs chefs, il ne faudrait pas que leur procès ou leur châtiment fût moins sévère. Des renseignements officiels à ce sujet auraient leur utilité. L'ignorance de la loi n'exuse pas l'auteur ou le complice d'un acte de haute trahison; mais la connaissance de la loi et de ses rigueurs peut aider les âmes déloyales à surmonter la tentation.

(Reproduit de l'Evenement-Journal)

NOUVEAU BARRAGE

Le ministère des Terres et Forêts vient de demander des soumissions pour la construction du barrage-réservoir du Lac Morin, sur la rivière Farnham, tributaire de la rivière du Loup, comté de Kamouraska - Rivière-du-Loup. Une partie de ce réservoir sera en béton avec digues mixtes en enrochements et en terre. L'entrepreneur devra prouver à la Commission des eaux courantes, au président de laquelle les soumissions devront être adressées, qu'il possède l'expérience nécessaire pour conduire les travaux; il devra aussi fournir une liste de l'outillage, équipement et machinerie qu'il se propose d'utiliser pour parfaire l'ouvrage. Les soumissions seront reçues jusqu'au 19 août.

Ottawa annonce des changements à sa légation de Washington

Le gouvernement canadien remplace trois attachés qui sont nommés à des fonctions plus importantes — La carrière des nouveaux titulaires.

Ottawa, 10 (P. C.) — Plusieurs changements importants viennent d'être faits à la légation canadienne de Washington. Le commandant H. G. Nares, R.C.N.V.R., succède au contre-amiral V.-G. Brodeur, comme attaché naval. Le contre-amiral Brodeur, R.C.N., a récemment été nommé membre de l'état-major canadien conjoint à Washington. Le commandant H. G. Nares, R.C.N.V.R., succède au contre-amiral V.-G. Brodeur, comme attaché naval. Le contre-amiral Brodeur, R.C.N., a récemment été nommé membre de l'état-major canadien conjoint à Washington. Le commandant H. G. Nares, R.C.N.V.R., succède au contre-amiral V.-G. Brodeur, comme attaché naval. Le contre-amiral Brodeur, R.C.N., a récemment été nommé membre de l'état-major canadien conjoint à Washington.

Un journal américain louange McNaughton

New-York, 10 (P. C.) — Le magazine américain "This Week", édition spéciale du dimanche, publiée par plusieurs journaux américains, a consacré hier plusieurs pages à faire la biographie et à reproduire des photographies du lieutenant-général A.-G.-L. McNaughton, commandant en chef de l'armée canadienne outre-mer. L'article est consacré à la vie du général, à ses exploits militaires, à sa carrière et à son rôle dans la guerre.

Nouvelle société d'institutrices

Le Secrétaire de la province vient d'autoriser la formation d'une société sous le nom de "Association catholique des institutrices rurales, du district no 63", pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession.

Des cours de l'Ambulance Saint-Jean

Le ministre de l'Air, l'hon. Chs.-G. Power, C.P., annonce que tous les aviateurs devront suivre des cours de premiers soins aux blessés.

Ottawa, 10. — (De notre correspondant parlementaire) Tous les membres du Corps d'aviation royal canadien vont suivre des cours de premiers soins aux blessés. Ainsi le prescrit une ordonnance récente du quartier général de l'aviation.

L'ordonnance s'applique à tout le personnel, officiers et aviateurs, membres des équipages de bord, des équipes au sol et de la section féminine.

Les recrues à l'entraînement suivront d'abord des cours préliminaires, aux dépôts de l'effectif, puis des cours de perfectionnement, aux écoles d'aviation militaire et aux écoles d'observateurs de bord.

Toutefois, ce programme subira quelques légères modifications, conformes aux besoins particuliers du Corps d'aviation. Les candidats qui réussiront l'examen recevront des diplômes de l'Association ambulancière Saint-Jean.

Les conférenciers seront des médecins de l'aviation ou d'autres médecins dûment qualifiés, des membres du C. A. R. C. possédant leurs certificats de médecins de l'Association ambulancière, des médecins attachés à la Marine royale canadienne ou au Service de santé de l'Armée canadienne.

On fait observer que cet entraînement spécial, qui doit commencer sous peu, offrira des avantages particuliers aux équipages de bord. Ceux-ci sont parfois forcés d'atterrir en des endroits où l'on ne trouve pas de médecins qualifiés, alors que leurs brûlures ou leurs autres blessures requièrent des soins immédiats.

On estime que le programme en question donnera aux membres du Corps d'aviation un nouveau sujet de confiance en leur sécurité, tout en prévenant les erreurs qui pourraient se commettre si un profane, n'ayant pas les connaissances voulues, tentait de secourir les blessés.

AVIS DIVERS
Libéraux de Québec-Est — Assemblée des directeurs et des membres de l'Association libérale de Québec-Est, ce soir, à 8 heures, à 110, rue du Pont.
Editrice Hudson — Réunion de la fraternité des employés de l'épicerie, ce soir, à 8 heures, à 110, rue du Pont.
Au Secrétaire — Assemblée des compagnons-barbiers du Conseil des métiers de la construction, des maîtres de la chauxerie et du Syndicat catholique des employés de l'industrie de la chauxerie, ce soir, à 8 heures, à 17, rue Caron.

Power répond de verté façon au discours de Mitchell Hepburn

Le ministre de la Défense nationale pour l'Air déclare hier soir, à Ottawa, que le chef du gouvernement ontarien travaille à diminuer la confiance des aviateurs dans leurs chefs.

Ottawa, 10. (P. C.) — Le major ouvert dans le présent conflit. Deux Charles-G. Power, C.P., ministre de la défense nationale pour l'Air, a répondu de verté façon hier soir au discours prononcé en fin de semaine, à Pergus, Ontario, par le premier ministre Mitchell Hepburn qui s'est lancé dans une attaque à fond de train contre les officiers qui dirigent les activités de l'aviation à Ottawa.

M. Hepburn ayant prétendu qu'une multitude d'officiers "qui ne volent pas" surcoordonnaient les bureaux de l'Aéronautique à Ottawa, le ministre de l'Air a dit que ces déclarations ont semé de l'inquiétude dans les rangs des aviateurs de la guerre et que des discours du genre du premier ministre ontarien étaient de nature à faire perdre la confiance que les aviateurs canadiens ont toujours eue jusqu'ici dans les chefs qui les dirigent.

"Si on laissait sans réplique", a-t-il dit, "le ministre de l'aviation, les déclarations de ce genre de celle de M. Hepburn, il en résulterait un amoindrissement du moral de nos 'as' de guerre ainsi qu'une diminution de confiance à l'égard du commandement suprême."

"Mais voici les faits qui en disent long plus que n'importe quoi d'autre à M. Hepburn. L'organisme suprême qui dirige toute la politique de l'aviation canadienne de guerre est le conseil de l'Air que je préside moi-même. Outre moi-même et mon sous-ministre, M. S.-L. De Carver, le conseil de l'Air compte neuf membres. Tous ces hommes ont eu de longs états de service au cours de la dernière guerre. Et plusieurs d'entre eux ont été intimement liés avec les fronts de combat aérien."

Trois marins canadiens-français échappent aux torpillages boches

J.-Paul et François Santerre, de St-Michel de Bellechasse, et Roland Barras, de Lauzon, sont sains et saufs après avoir échappé à la mort au cours d'un torpillage dans le golfe du Mexique — Récit dramatique.

Sains et saufs en Amérique après avoir vécu des heures d'angoisse sur les mers du monde, trois jeunes marins canadiens-français, Jean-Paul Santerre, 29 ans, et son frère, François Santerre, 21 ans, de St-Michel de Bellechasse, et Roland Barras, de Lauzon, sont parvenus à échapper aux torpillages boches et l'un d'eux, François Santerre, est arrivé en fin de semaine dans sa famille pour raconter une odyssée dont peu de marins de notre race peuvent se glorifier.

Tribut canadien au peuple de l'île de Malte

La Légion canadienne présente à la population héroïque de Malte un écusson en or et une adresse en latin — Bennett parle.

Londres, 10. (P. C.) — Au cours d'une cérémonie solennelle, le directeur des services de guerre de la Légion canadienne, le colonel D. E. McIntyre, a présenté, samedi, un écusson en or et une adresse en latin à la population de l'île de Malte, en hommage pour sa résistance héroïque aux attaques de l'axe. Le colonel McIntyre, dans un bref discours au cours duquel il lut l'inscription de l'écusson encadré, a déclaré que l'appartenance aux 200.000 anciens combattants de la Légion canadienne d'exprimer leur sentiment d'admiration et de gratitude à l'endroit du courage indomptable de la population de Malte.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du lieutenant-général sir William Dobbie, qui, jusqu'à récemment, était gouverneur et commandant en chef de Malte. Sir William a déclaré que ce geste plaçait énormément aux citoyens de Malte.

ON DEMANDE A LOUER
Nous désirons louer pour entreposage 4,000 à 5,000 pieds carrés de plancher dans le quartier St-Roch. S'adresser à M. D. Emond. Le Soleil, Québec. Tél. : 7131

CE SOIR
Excursion sur le fleuve
Beau temps seulement
IMPORTANT
Départ de Québec
Qual. Napoléon, voisin de la Traverse de Lévis, à 8.15 précises.
Retour à 11 h.
Prix du voyage 50
Danse — Rafraîchissements à prix raisonnable — Service d'ordre partiel maintenu sur le bateau.
Informations : Téléphone 2-5182

Mgr Robichaud est arrivé à Québec

Son Excellence Mgr Norbert Robichaud, ancien vicaire-général de Bathurst, qui sera sacré archevêque de Moncton, le 8 septembre prochain, par Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Antoniutti, est de passage à Québec, où il est arrivé hier soir. Il s'est rendu immédiatement au palais cardinalice.

Beau travail des Canadiens en Angleterre

Un groupe d'ingénieurs canadiens a construit un aérodrôme en un temps record en Angleterre — Visite officielle de l'état-major.

Quelque part en Angleterre, 10. — (P. C.) — Un groupe d'officiers seniors canadiens qui accompagnent le secrétaire de l'Air, Archibald Sinclair, chef de l'état-major canadien, et le major-général H.-F.-G. Letson, adjudant-général, a visité un nouvel aérodrôme construit par les ingénieurs canadiens de l'armée dans un temps record.

L'aérodrôme est presque construit en entier et les Canadiens ont établi un record pour ce genre de construction en Angleterre.

Le lieutenant-général A.-G.-L. McNaughton, commandant de l'armée canadienne, le maréchal de l'Air Harold Edwards, le vice-maréchal de l'Air George Brookes, le lieutenant-général H.-D.-G. Crerar, le major-général C.-R. Turner, le major-général S.-L. Hertzberg et le chef d'escadron "Bunt" Waddell, de Peterborough, Ont., commandant d'une escadron de coopération de l'armée, du corps d'aviation canadien, accompagnent les visiteurs.

Délégués ouvriers dans la capitale

Une délégation composée de M. Victor Francoeur, organisateur de la Fédération américaine du travail, et de M. Frank Arcand, président de l'Union fédérale des employés d'arsenaux local 23.154, partira aujourd'hui pour Ottawa, afin de rencontrer le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell. Les délégués prendront auprès du ministre certaines informations au sujet des listes de paye et discuteront certaines autres questions.

Le général Stillwell rendu aux Indes

New-York, 10. (P. A.) — La B.B.C. a annoncé hier soir que le lieutenant-général Joseph W. Stillwell, chef d'état-major des forces alliées en Chine, est arrivé par avion à New Delhi, venant de Tchong-King.

Jour d'action de grâce

Ottawa, 10. (P. C.) — Le Jour d'action de Grâce, sera observé au Canada, le lundi 12 octobre, a-t-il été annoncé hier soir dans une proclamation parue dans la Gazette du Canada, édition spéciale.

Prix augmenté

New-York, 10. — Le prix du Times et du Herald-Tribune de New-York sera augmenté de 3 à 4 sous le numéro dans les zones suburbaines environnantes, à compter d'aujourd'hui. La raison de cette augmentation n'a pas été donnée.

Roger O'Brien, de Québec, raconte ses aventures dans la R. A. F.

Le fils de M. Jimmy O'Brien, de la Presse Canadienne, a pris part à plusieurs raids au-dessus de l'Allemagne et raconte quelques-uns de ces périlleux voyages.

Le fils de M. Jimmy O'Brien, de la Presse Canadienne, Roger O'Brien, est instructeur à une base d'entraînement après avoir passé plusieurs mois dans une escadron anglaise comme sans-filiste mitrailleur. Notre jeune compatriote, qui n'a que 25 ans, a participé à plusieurs engagements au-dessus de l'Allemagne. Voici comment il raconte ses aventures.

Par le sergent de section Roger O'Brien
Avec le Corps d'aviation royal canadien, quelque part en Angleterre, 10. (P. C.) — Nous avons perdu "Fudge", notre mitrailleur-arrière, alors que nous revenions d'Emden, en pleine nuit.

Nous avions eu fort à faire — les choses ne vont pas toujours comme on le désire — et nous n'avions pas pu nous reposer avant de prendre la route du retour.

Comme nous nous reposions, nous entrâmes dans un barrage de balcons. Le bruit du sans-fil nous empêchait quelque peu de saisir les sons qui émanaient du téléphone intérieur, mais nous pouvions quand même entendre le capitaine parler.

A un moment, on l'entendit dire : "Nous devons sortir d'ici, coûte que coûte".

Et il nous en sortit très bien, mais lorsque, après avoir atterri, nous

(Suite à la page 8, 1ère col.)



Fondée en 1887

Ne me lâche pas Papa!

TOUT enfant a une foi inébranlable en la puissance protectrice de son père et il n'est pas un homme qui ne voudrait se montrer digne d'une telle confiance. Cependant tout père de famille peut mourir prématurément. En ne se présumant pas contre une telle éventualité, il expose à l'indigence ceux qui lui sont chers.

Vous pouvez éviter une telle calamité en prenant un montant d'assurance-vie qui assurera à vos enfants, advenant votre décès, un revenu mensuel suffisant. Ainsi, votre puissance protectrice se perpétuera même si vous venez à disparaître.

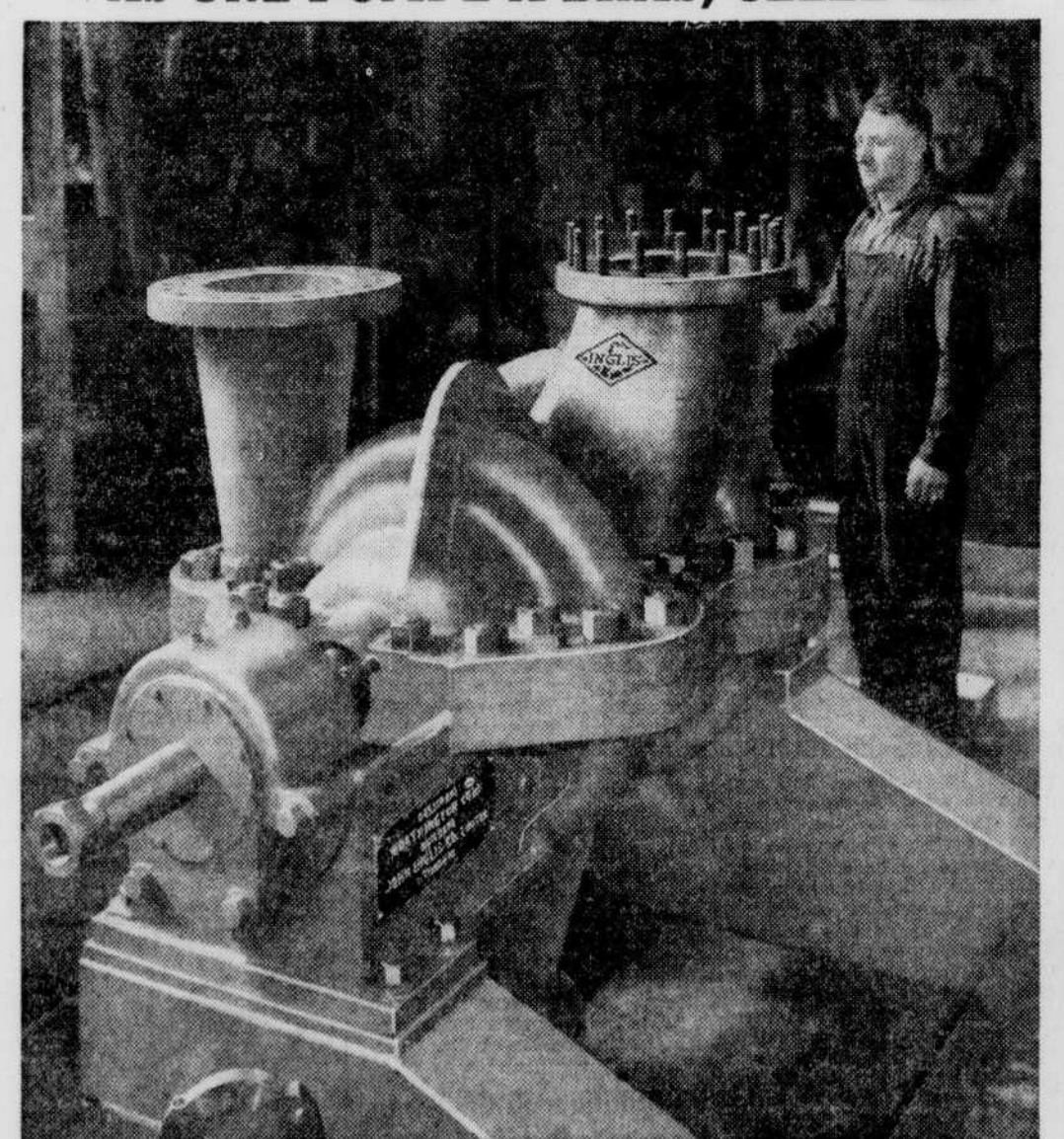
Si vous n'êtes pas absolument certain que votre famille jouira, après votre mort, d'un revenu mensuel lui permettant de faire face aux nécessités de l'existence, remplissez le coupon ci-dessous. Il vous vaudra des conseils sur la meilleure manière d'assurer l'avenir de vos enfants sans obérer votre budget.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL — TORONTO, CANADA
Succursale, Edifice Dominion, 126 rue St-Pierre, Québec
A. CHAUMETTE, Gérant

(Postez ce coupon à l'adresse locale ci-dessous)
Je désire connaître la meilleure manière d'assurer à ma famille un revenu mensuel sans obérer mon budget. Il est entendu que cela ne m'oblige en rien.
Age.....Nom.....
Adresse.....

PAS UNE POMPE A BRAS, CELLE-LA!



C'EST LA POMPE SCRUBBER qui désacidifie d'importantes solutions chimiques commerciales à raison de 5,000 gallons par minute. Cette pompe de grande efficacité, dessinée par Worthington, est fabriquée à Toronto par INGLIS. Partout au Canada, dans plusieurs différentes industries, vous trouverez la marque INGLIS sur nombre de puissantes machines qui jouent un grand rôle dans la production de la nation.